le franco-albertain

EDMONTON, Alberta VOL. 3 — No 11 Mercredi, le 28 janvier 1970

Imposition de taxes sur les églises et les fermes?

Selon un journal de Calgary, le Herald, un comité spécial nommé par la Législature albertaine recommanderait dans son rapport l'imposition de taxes sur les églises, les résidences de fermes ainsi que tous les bâtiments de ferme en Alberta.

Le journal insiste pour dire que ses renseignements sont sûrs, ce qui laisse entendre qu'ils lui seraient probablement parvenus directement de l'un des neuf membres du comité. La première recommandation du rapport final toucherait les églises; une autre suggérait de taxer les terres et les bâtiments de ferme et les résidences, séparément du reste des propriétés sur la ferme, si ces dernières ont une valeur d'imposition supérieure à $5,000.

Aux termes des nouvelles propositions, les maisons de ferme seraient taxées de la même manière et sur les mêmes bases que toutes les autres maisons du reste de la province, tout en tenant compte évidemment de leur situation géographique rurale.

Quant aux bâtiments, ils seraient aussi sujets à la taxation si leur valeur dépasse les $5,000.

Présentement, seules l'Alberta et la Saskatchewan se contentent de taxer les terres seulement, sans toucher aux résidences ni aux bâtiments des fermiers.

La révision constitutionnelle envisagée par M. Trudeau

Le Premier ministre a expliqué en Chambre lundi dernier les huit principes qu'entend suivre son gouvernement dans le cheminement de ce qu'il espère être une revision constitutionnelle complète.

L'intervention du Premier ministre est survenue au cours du débat accompagnant une proposition demandant l'établissement d'un comité conjoint du Sénat et des Communes. M. Trudeau a alors déclaré que tout changement constitutionnel devrait refléter un consensus populaire.

Le comité que l'on se propose de créer pourrait jouer un rôle très important en tenant la population canadienne au courant des questions constitutionnelles qui doivent être revisées et, possiblement, changées. Le Premier ministre a par ailleurs déclaré que tout changement devrait être consenti par la majorité et non pas imposé par la force. Quant à savoir à quel moment ce comité devrait faire rapport, M. Trudeau a déclaré que personne ne s'attendait à ce qu'il présente un rapport hâtif; au contraire, il pourrait continuer à fonctionner aussi longtemps que nécessaire, aussi longtemps qu'il sera nécessaire de prévoir et de faire des revisions.

M. Trudeau s'est mérité les applaudissements des deux côtés de la Chambre lorsqu'il a dit que pour arriver au but final, il faudrait y mettre une bonne dose de courage, de patience et de largeur d'esprit.

"Nous savons bien que les nations ne sont pas éternelles" a-t-il dit. "La seule base possible et valable est la volonté des gens de vivre ensembles."

Parmi les grands principes énoncés par M. Trudeau:

* la nécessité de sérieuses préparations avant d'entreprendre les travaux;

* la révision ne devrait pas être entreprise avant qu'un nombre suffisant de Canadiens la demande:

* il est important qu'une telle révision ne soit entreprise qu'au moment où le climat sera favorable, c'est-à-dire "stable".

Le Fédéral ne peut aider, collectivement, ce groupe d'immigrants francophones

Il semble bien que l'on en soit maintenant aux derniers chapitres de la question de l'exode massif de 10,000 immigrants francophones du Québec vers l'Alberta. Les responsables du groupe ont avisé les autorités fédérales qu'elles devraient les aider au plus tôt ou "faire face aux conséquences".

Le groupe avait reçu, quelque temps auparavant, une lettre du ministre de la Main-d'Oeuvre, M. MacEachen, lui déclarant que les programmes fédéraux avaient été préparés en fonction des individus - et non pas de groupes - et qu'en conséquence il ne pourrait rien faire pour eux. Quant à la menace exprimée par le groupe, on suppose qu'elle laisse entendre que les immigrants demanderont d'être rapatriés dans leur pays d'origine.

Le gouvernement albertain avait aussi déclaré, en substance, qu'il serait heureux d'accueillir certains individus s'ils le désiraient mais qu'il ne favorisait pas d'exode massif tel que proposé.

On se souvient que toute la question avait été rendue publique à la mi-décembre. A ce moment-là, trois ou quatre personnes avaient déclaré représenter un groupe d'environ 10,000 immigrants qui voulaient quitter le Québec - à cause du terrorisme que l'on y trouve, du manque d'opportunités et du chômage croissant, de ségrégation, d'insécurité, etc. - pour se rendre en Alberta où ils croyaient pouvoir obtenir approximativement 900,000 acres de terres irriguées dans le sud de la province. Le Gouvernement albertain s'était dit totalement ignorant de ce projet et il ne mit pas beaucoup de temps à refroidir l'enthousiasme du "Groupe des Francophones" comme ils se sont eux-mêmes nommés.

Le dernier mot a été celui de M. MacEachen, dans une lettre datée du 19 janvier, disant que le Fédéral ne pouvait déplacer tout un groupe d'une partie du pays vers une autre.

Officieusement, il a aussi été déclaré que le groupe entendait quitter le Québec de toute manière et que s'ils ne pouvaient se rendre ailleurs au Canada, et en particulier en Alberta, il se pourrait qu'ils optent pour un autre pays "qui leur avait fait des offres".



Un neurochirurgien de Toronto, le Dr William Lougheed, nous montre ici le genre de microscope qu'il a utilisé pour une opération au cours de laquelle il a transplanté dans la tête d'une patiente une veine prélevée dans une jambe (pour remplacer une artère bloquée). Il s'agissait de la première transplantation du genre effectuée au Canada.

La mise à pied ne dépasserait guère 300

Le nombre des employés déclarés excédentaires dans le cadre du programme d'austérité au sein de la Fonction publique ne dépasserait guère les 900.

Les chiffres "presque" finals quant au nombre des employés excédentaires seraient vraisemblablement dévoilés cette semaine. De ce nombre une bonne partie seront mutés à d'autres fonctions dans divers ministères. Les mises à pied proprement dites ne dépasseraient guère 300.

Ces chiffres correspondent à ceux déjà prévus l'automne dernier par les responsables des diverses agences gouvernementales et associations d'employés. On soutenait alors que le nombre d'employés excédentaires s'élèverait à 1,000 environ.

Les dernières prévisions ne correspondent toutefois pas avec la déclaration du premier ministre dans sa conférence de presse avant les vacances de Noël alors que ce dernier avait révélé que 4,000 à 6,000 fonctionnaires seraient touchés (seraient "out of a job") par suite des réductions de personnel.

La Commission de la fonction publique par exemple y allaient à ce temps-là, de tous les efforts pour démontrer que les réductions de personnel ne seraient pas aussi élevées qu'on l'avait d'abord cru.

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement no 1881

Le dernier rapport B et B suscite de la division au sein du Cabinet

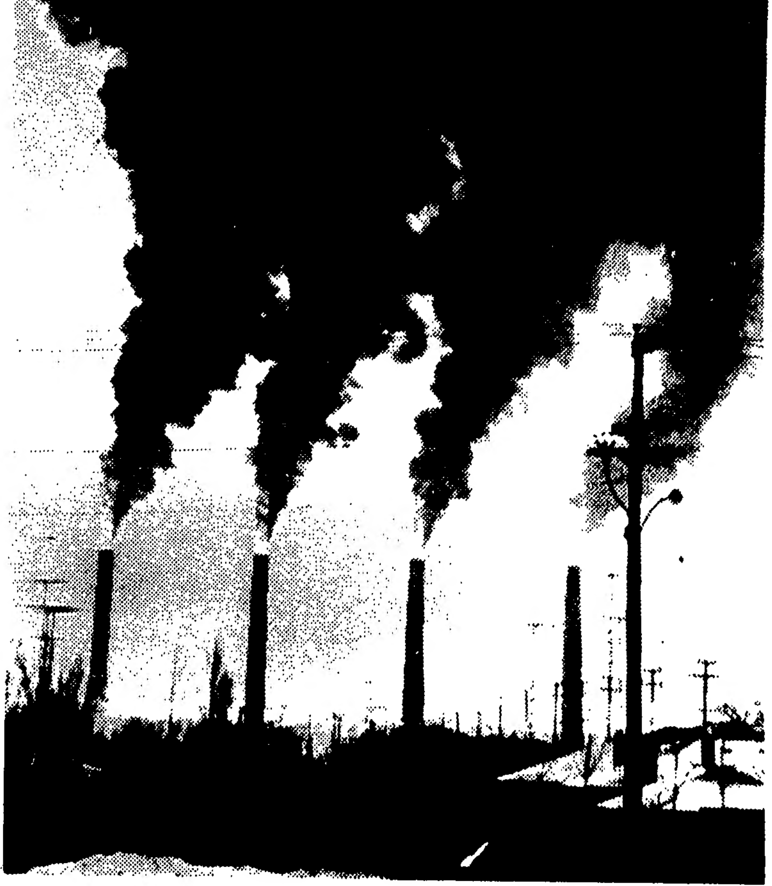
Le Cabinet Trudeau semble divisé au sujet du dernier rapport présenté par la Commission sur le Bilinguisme et le Biculturalisme.

"En recommandant de scinder en des unités distinctes, françaises et anglaises, la Fonction publique, la Commission commande un retour aux deux solitudes" a déclaré le ministre de la Justice, M. John Turner au cours d'une rencontre avec les électeurs de son comté. Selon lui ce rapport ne fera que jeter de la confusion au sein de la population, sans rien régler.

C'est une opinion que ne partagent pas nécessairement tous ses confrères. On sait que le Secrétaire d'Etat, M. Pelletier partage un avis tout à fait contraire à celui de M. Turner.

Pour sa part, le Premier ministre a clairement indiqué la semaine dernière qu'il entendait laisser toute liberté à ses ministres d'exprimer publiquement leurs opinions sur la question avant que le Cabinet n'en soit saisi et appelé à se prononcer sur ce que sera la politique gouvernementale en la matière. Selon lui, cela permet aux membres du Cabinet d'être en meilleure position lorsque vient le moment de se prononcer définitivement.

L'on peut donc s'attendre à ce que plusieurs ministres expriment publiquement la position qu'ils préconisent au cours des prochaines semaines. Le Gouvernement avait adopté la même ligne de conduite il y a quelques mois avant que ne soit décidée la politique à adopter au sujet de la participation de notre pays au sein de l'OTAN.



Un jour, un jour? Vivrons-nous assez vieux pour connaître ce jour où les cheminées des grandes industries ne cracheront plus leur fumée noire qui pollue l'air ambiant et nous prive du bleu de notre ciel?

En '69, l'Eglise américaine a perdu 9,000 religieuses

NEW YORK - Les religieuses catholiques des Etats-Unis, autrefois considérées comme les symboles silencieux et soumis de la stabilité de l'Eglise, quittent en ce moment les ordres à un rythme inquiétant.

Bien que les motifs invoqués pour justifier leurs départs varient, le facteur dominant semble en fait la révolte féministe; elles n'acceptent plus que les autorités religieuses masculines dictent leur conduite jusque dans ses moindres détails.

Certaines, trouvant que la lutte ne mène à rien, abandonnent la partie et quittent les ordres. D'autres ne semblent plus trouver dans l'Eglise actuelle l'inspiration qui justifierait leur sacrifice, jugeant l'Eglise retardataire, ou trouvant que le rôle qui leur échoit dans ce cadre est par trop limité. Et puis, il y a toute la kyrielle des raisons personnelles.

L'an dernier, le nombre des religieuses est passé de 176,000 à 167,000 soit une baisse de 9,000, ce qui représente le double de la diminution enregistrée en 1968, alors qu'il y avait eu 4,000 départs.

Pour des milliers de religieuses, c'est l'ère de l'autodétermination - en tant que membres d'une communauté précise, en tant qu'individus et même en tant que femmes - dans la modification de l'ancienne règle si rigide.

"On ne peut plus accepter qu'un homme assis dans une chancellerie à des centaines de milles décrète que nous devons toutes être au lit à 22h. tous les soirs," déclarait une religieuse qui est conseiller dans un service d'éducation des adultes à New York, peu après avoir décidé de quitter sa communauté.

"Dans nos écoles, nous avons des difficultés à cause de certains prêtres qui veulent tout diriger et qui sont à peine éduqués et qui ne connaissent rien à la pédagogie. C'est contre des situations du genre que nous nous révoltons," ajoute-t-elle.

Un décret du Vatican promulgué en 1965 a entraîné une modernisation des ordres religieux qui fut accueillie avec enthousiasme par la plupart des religieuses. Pour faire maison nette, elles multiplièrent les réunions plénières, les consultations, les études, les révisions de constitutions et le tout fut souvent mis au vote.

Aujourd'hui, bon nombre de religieuses travaillent dans les quartiers pauvres, étudient dans des universités non confessionnelles des sujets de thèse non théologiques, participent à des groupes de discussion oecuménique, détiennent des postes clés dans des grandes maisons d'édition et vont et viennent à toutes les heures du jour et dans toutes sortes de lieux, bien audelà des frontières traditionnelles de l'école paroissiale ou de l'hôpital catholique du quartier.

Et pourtant, leur rythme de vie et le règlement général de leurs ordres sont encore établis par des hommes - qu'il s'agisse de l'évêque ou des diverses commissions de Rome.

"En tant que religieuses de l'Eglise, nous protestons contre toute domination de nos institutions par des prêtres, quelque soit leur statut hiérarchique," déclarait l'été dernier la Coalition nationale des religieuses américaines, qui a vu ses rangs passer de 1,100 à 2,000 membres.

La présidente de la Coalition, soeur Margaret Ellen Traxler, de Chicago, qui est entrée dans les ordres il y a 25 ans, précise que cet organisme est destiné à aider les religieuses à défendre leurs droits contre toute ingérence de l'extérieur, là où il s'agit d'établir la règle de leurs couvents.

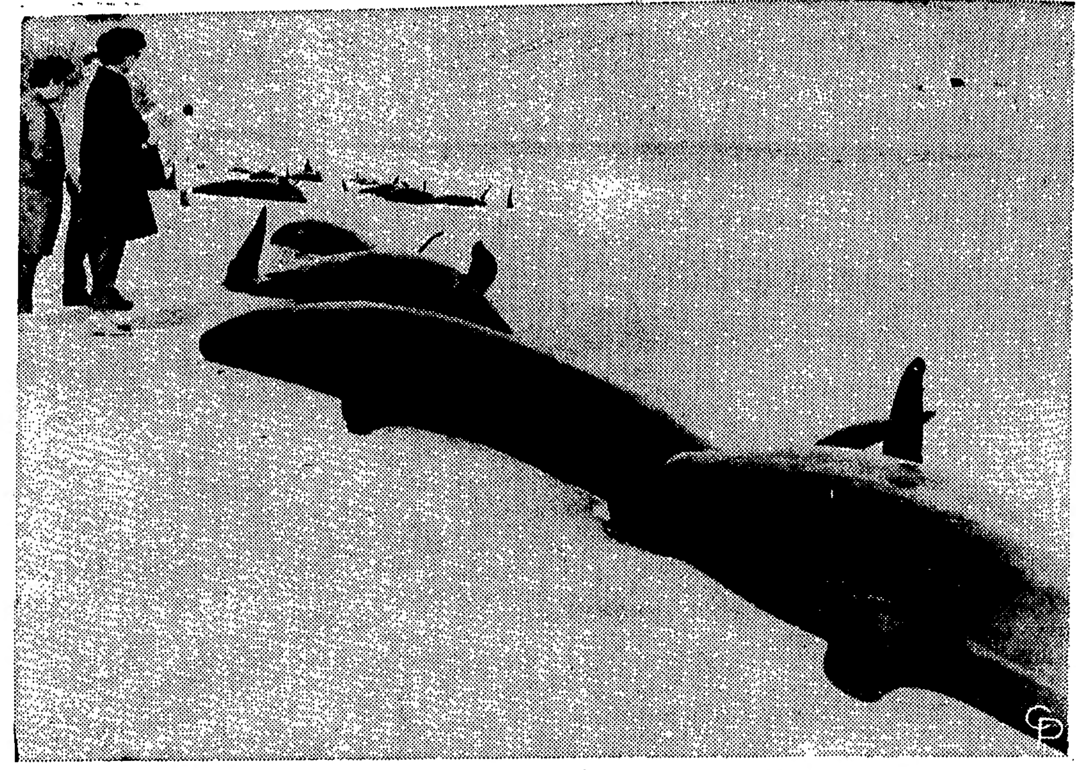
Grande latitude -

Cependant, certains contestent les protestations des religieuses. "La plupart des évêques leur accordent une grande liberté," affirme le père John Mescalli vicaire adjoint des communautés religieuses dans l'archidiocèse de New York.

Par contre, dans l'Ouest du pays, une lutte dramatique entre une communauté et le palais épiscopal défraie la chronique depuis plus d'un an.

En Californie, les 500 Soeurs du Coeur-Immaculé de Marie ont revisé leur règle en octobre 1967, admettant la jupe et la blouse comme nouvel uniforme et remplaçant par la prière individuelle les anciens offices communautaires. Le cardinal McIntyre, de la faction conservatrice, a mis le veto à leurs décisions, menaçant de les expulser de leurs postes dans les écoles de l'archidiocèse. Alors en juin 1968, la plupart des religieuses ont quitté l'école et la controverse continue, chaque partie envoyant tour à tour ses émissaires à Rome.

Parmi les plus âgées, 50 religieuses se sont soumises aux directives cardinalices mais, parmi celles qui ont refusé de le faire, 300 se disent prêtes à former une nouvelle communauté alors qu'une trentaine ont quitté les ordres, pendant que 40 autres s'apprêtent à le faire.



Près de 150 baleines ont commis ce qui semble être un suicide collectif sur les côtes de la Floride, près de Fort Pierce. On avait réussi à en touer une cinquantaine en haute mer mais elles sont immédiatement revenues s'échouer sur la plage! Les raisons que l'on donne pour cette curieuse holocauste: l'instinct grégaire de cette sorte de baleines qui leur a fait suivre leur chef et un changement subit de la température de l'eau qui aurait incité ce dernier à se rapprocher beaucoup trop près des côtes.

L'épiscopat hollandais unanime quant au célibat

UTRECHT - Les évêques de Hollande se sont prononcés à l'unanimité en faveur des recommandations du concile pastoral de la province catholique de Hollande à propos du célibat des prêtres, demandant que "l'obligation au célibat des prêtres comme condition de l'exercice du sacerdoce soit abolie".

Un communiqué de l'épiscopat daté d'Utrecht annonce que Mgr Bernhard Alfrink, archevêque d'Utrecht et primat de Hollande, en informera directement Paul VI.

Le communiqué de l'épiscopat publié à l'issue d'une conférence ayant réuni les évêques et une quarantaine de provinciaux de divers ordres, indique que "les évêques de Hollande estiment que la communauté catholique des Pays-Bas aura intérêt à accepter - à côté des prêtres respectant en toute liberté le célibat obligatoire - que des personnes mariées puissent accéder au sacerdoce et que dans certains cas des prêtres ayant enfreint par le passé la loi de Rome sur le célibat soient rétablis dans leurs fonctions sacerdotales".

"La province catholique de Hollande, poursuit le communiqué, ne peut exiger de l'Eglise universelle qu'elle accepte ses vues sans avoir été consultée, car la situation qui serait ainsi créée aurait des répercussions sur les autres provinces de l'Eglise mère".

Constatant que le célibat obligatoire n'est pas "une tradition uniforme dans l'Eglise catholique puisque l'Eglise d'Orient accepte des prêtres mariés", les évêques de Hollande ajoutent que "les divergences à propos du célibat obligatoire des prêtres existent également dans d'autres provinces de l'Eglise universelle que celle de Hollande".

Néanmoins, conscients de leurs responsabilités au sein de la province qu'ils dirigent et au sein de l'Eglise universelle, les évêques estiment que "la mise en application des recommandations formulées le 7 janvier dernier par le concile pastoral de Hollande à propos du célibat n'est réalisable qu'après un dialogue avec le Saint-Siège".

Les Caisses assujetties

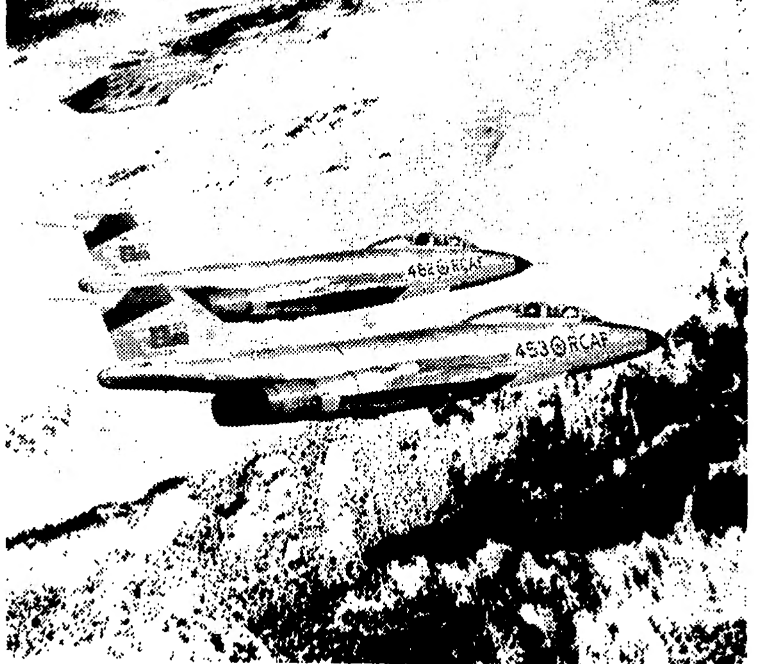
TORONTO - Le gouvernement de l'Ontario prépare actuellement une législation soumettant les 1,650 caisses populaires de la province à une réglementation analogue à celle qui régit les banques à charte et les sociétés de financement.

C'est ce qu'a déclaré M. Leslie Rowntree, ministre provincial des Finances et des Affaires commerciales, qui a précisé que ses services élaboraient cette loi sur les caisses populaires en s'inspirant des recommandations faites le mois dernier par un comité spécial.

Le comité a, en effet, préconisé que les caisses populaires soient tenues de contracter une assurance sur leurs dépôts en cas de faillite.

A cette fin, le gouvernement entend se servir de la loi sur l'assurance des dépôts bancaires qui est en veilleuse depuis juin 1967.

Dans l'état actuel des choses, les caisses populaires ne sont pas encore soumises à cette obligation d'assurer les dépôts, bien que la plupart d'entre elles soient déjà assurées auprès des ligues de caisses populaires.



Le Gouvernement canadien a l'intention d'échanger ses appareils Voodoo CF-101B - nous en avons 56 - pour des intercepteurs de même type et du même nom, mais dans une version considérablement améliorée.

Policiers, présentez moustaches!

WASHINGTON - En raison de la vogue des moustaches "gauloises", des favoris austro-hongrois et des cheveux de zoulous parmi les policiers noirs de Washington, le chef de la police de la capitale fédérale a strictement réglementé le développement du système pileux de ses hommes.

Les moustaches ne doivent pas descendre à plus de 6 millimètres au-dessus de la commissure des lèvres, les favoris ne doivent pas descendre plus bas que le lobe de l'oreille et ne peuvent avoir plus de 3,75 cm de largeur et les cheveux ne doivent pas déborder de la casquette.

Pour ménager les susceptibilités des agents, le chef de la police ajoute que ce nouveau règlement n'a pas pour but de "dépersonnaliser les individus", mais seulement d'assurer "le vrais sens de l'uniforme".

?????????

Qui suis-je?

Français d'origine, il y a belle lurette que je suis arrivé au Canada. J'ai fait bien des choses dans ma vie, mais on me connaît surtout comme journaliste, écrivain et horticulteur. Un parc provincial de l'Alberta est nommé en mon honneur et je figure même au Petit Larousse. Si cela peut vous être utile, j'habite Legal.

Vous savez, n'est-ce pas, que JE SUIS:



Georges B-----

Il suffit de trouver le nom de notre invité-mystère, l'inscrire sur une feuille de papier et nous faire parvenir le tout à l'adresse coutumière:
Le Franco-Albertain,
10010 - 109e rue,
Edmonton 14, Alta (Concours)

GAGNANT(E)

Il semble bien, s'il faut en juger d'après le nombre de réponses reçues, que notre nouveau concours plaît aux lecteurs. Et de la même façon, ça semble plutôt facile puisque tous ceux qui ont participé ont eu la bonne réponse... qui était évidemmment NEIL ARMSTRONG.

Parmi toutes les participations reçues c'est la suivante qui a été choisie au hasard

MME ROSE HEBERT,
ST-VINCENT



L'ancien "ennemi public no 1 des Etats-Unis" Alvin Karpis jette un coup d'oeil admirateur sur un bijou évalué à $30,000.00 et qui faisait partie d'une collection évaluée à environ un quart de million récemment mise en montre à Montréal. Karpis qui fut relâché après 33 années derrière les barreaux affirme qu'il est directement responsable de la grande renommée acquise par J. Edgar Hoover, l'actuel chef du FBI américain.

La cigarette provoque des lésions du larynx

NEW YORK - Il a été découvert que l'usage de la cigarette provoque des lésions des cellules du larynx semblables à celles déjà remarquées dans les tissus des poumons et de l'oesophage des fumeurs.

Le journal "Cancer" publie dans son dernier numéro un rapport en ce sens établi après une étude faite par une équipe de médecins de l'hôpital pour anciens combattants d'East Orange, dans le New Jersey, pour le compte de l'"Association américaine de lutte contre le cancer".

L'équipe de médecins, dirigée par le Dr Oscar Auerbach, a effectué de novembre 1964 à décembre 1967 l'autopsie de 971 personnes dont 519 fumeurs et leur a prélevé des échantillons de larynx. Ses conclusions sont les suivantes:

-Quatre pour cent seulement des non-fumeurs présentaient des lésions cellulaires.

-Tous les fumeurs par contre présentaient des lésions. Celles-ci étaient d'autant plus importantes selon le nombre de cigarettes fumées par jour.

-Quatre des fumeurs étaient atteints d'un cancer des cordes vocales qui n'avait pas été décelé au moment de leur mort.

-85 pour cent de ceux qui fumaient deux paquets ou plus par jour présentaient des lésions très graves.

-Les cigarettes sont plus nocives que les cigares ou la pipe.

-Les lésions disparaissent et les cellules se regénèrent si l'on cesse de fumer. En effet, les patients ayant cessé de fumer depuis cinq ans au moins avant leur mort présentaient moins de lésions que ceux ayant fumé jusqu'au bout, et leurs cellules endommagées étaient en voie de se désintégrer pour être remplacées par des cellules saines.

Que de fumée!

TOKYO - Fumant en moyenne 3,450 cigarettes par adulte, par année, les Canadiens tiennent le deuxième rang mondial des fumeurs de cigarettes, rapporte une compagnie nipponne.

La société Japanese Monopoly a révélé que les Américains étaient les plus grands consommateurs de cigarettes, avec 4,-320 mégots laissés derrière par adulte alors que les Japonais eux, se contentent du troisième rang, expédiant 3,141 cigarettes en fumée.

AVIS D'INTENTION
POUR DEMANDE
DE CHANGEMENT DE NOM

Avis est par les présentes donné que je, MME VICTORIA MELNYK, également connue sous le nom de VICKI MELNYK, domiciliée à Edmonton au numéro 10650 - 110e rue, appartement 12, dans la province de l'Alberta où je suis COMMIS ai l'intention de présenter une demande au Secrétaire provincial, aux termes de la Loi sur le Changement de Nom, 1961, pour le changement de nom suivant:

Pour le changement de mon nom en VICTORIA CARSON.

Victoria Melnyk

Un livre passionnant sur un sujet tabou

Le Dr André Haim, psychanalyste et psychiatre français bien connu, vient de publier une étude qui passionnera aussi bien les parents que les éducateurs. Intitulée "Les suicides d'adolescents", cette étude est éditée par la maison Payot. Voici une recension publiée ces jours-ci dans le journal LE MONDE et qui intéressera sûrement nos lecteurs.

C'est à un sujet particulièrement difficile - tant par le manque de données objectives que par ce qu'il éveille en nous - que le docteur André Haim, psychanalyste et psychiatre, s'est attaqué en traitant du suicide des adolescents.

L'adolescence n'est pas perçue en règle générale pour ce qu'elle est - une période de deuil, de conflits profonds, de confrontations des désirs sexuels avec la réalité, de maturation souvent chaotique, de remaniements incertains de la personnalité, - mais pour ce que l'adulte souhaite qu'elle soit en fonction de stéréotypes défensifs. Ces stéréotypes sont repris par le docteur Haim, qui souligne que la position de l'adulte se complique encore du fait qu'il utilise l'image de l'adolescent pour se défendre contre la mort: c'est le stéréotype de "l'adolescent - représentation - de - la - joie-de-vivre". L'intensité pulsionnelle de la jeunesse en fait le symbole de l'instinct de vie presque à l'état pur. Aussi l'image de l'adolescent suicidaire lui est-elle insupportable. Il ignorera volontiers son suicide et fera comme si celui-ci n'avait pas eu lieu.

Le suicidaire, par ailleurs, qu'il soit jeune ou vieux, ne manque jamais de susciter des réactions irrationnelles, tant il est vrai qu'il ébranle le système de défense que l'homme a si coûteusement construit pour se préserver de la mort. Dans le chapitre intituté "L'adulte face à la mort", le docteur Haim explique comment celui qui se suicide ruine l'espoir de ramener la mort à un accident et montre que l'homme porte en lui la tendance à la mort. Le suicidaire est ressenti comme un tricheur qui, au lieu de respecter la règle du jeu, la met en pleine lumière, l'accepte et, même plus, l'appelle parmi les vivants. Quand c'est un être aimé qui se suicide, à l'ambivalence qui s'attache à la mort de tout être proche s'ajoute le sentiment d'une injure particulièrement blessante. "Par son acte, écrit le docteur Haim, il crie à ceux qui l'entouraient qu'ils ne lui apportaient pas ce qui pouvait le rendre heureux, qu'il ne se plaisait pas en leur compagnie; il leur dénie les qualités de perfection et de toute-puissance qu'ils espéraient avoir, et y met fin en jetant crûment la mort au milieu du cercle des gens qui s'aiment."

Une des principales causes de décès -

Difficultés, voire incapacité, de saisir l'adolescence en dehors de stéréotypes défensifs, angoisse devant la mort qui travaille en nous et que l'acte-suicide révèle: on comprend mieux pouquoi l'homme de science s'est relativement peu intéressé aux recherches dans ce domaine, même limitées à une exploitation correcte des statistiques. Le docteur Haim parle de sujet "tabou". Et pourtant il faut rappeler que, malgré la minorisation des chiffres officiels, le suicide apparaît comme une des principales causes de décès. Figurant parmi les dix premières causes de décès chez l'adulte dans les pays industrialisés (environ cinquante mille tentatives annuelles en France, dont sept mille aboutissent), il est une des toutes premières chez l'adolescent.

Le docteur Haim rappelle que nous sommes aussi démunis dans notre connaissance du "pourquoi" et du "comment" que dans celle du "combien". Nous nous heurtons aux mêmes obstacles; les mêmes faits invérifiés circulent, les mêmes affirmations plus traditionnelles que scientifiques continuent à être énoncées.



BILAN (2)

L'ÉDUCATION --

Nous savons fort bien ne pouvoir couvrir tout le champ de ce très vaste domaine qu'est l'éducation dans le peu d'espace à notre disposition. Il y a tant à dire, tant de nuances à apporter; nous nous contenterons donc d'aborder la question de manière globale et sous trois angles différents: la Loi scolaire et les cadres, les enseignants, les parents. Il y a aussi les élèves, c'est évident, mais nous y reviendrons la semaine prochaine.

LOI SCOLAIRE ET CADRES:

Il faut reconnaître qu'il y a eu grande amélioration en ce qui touche la Loi scolaire au cours des dernières années puisque, théoriquement, il est maintenant légal d'enseigner jusqu'à 50% des matières en français. Attention cependant! Cela demeure purement permissif, toute la loi est en train d'être revisée et soyons assez lucides pour reconnaître qu'il y a loin de l'idéal de 50/50 à la pratique réelle et quotidienne, pour toutes sortes de raisons. L'une d'elles, et pas la moindre, est l'engagement définitif du ministère dans une réglementation bien définie complémentée du choix de programmes et de manuels tout aussi définis. Sans doute les responsables font-ils ce qu'ils peuvent... mais cela n'est pas nécessairement suffisant.

Aux niveaux inférieurs, divisions et commissions scolaires, commissaires d'écoles, surintendants, il y a bien ici et là des efforts honnêtes et sincères qui se font. On ne peut certainement pas encore parler d'effort de masse toutefois et l'on ne peut s'empêcher de remarquer la méfiance, l'indifférence et dans certains cas particuliers l'intolérance qui règnent encore. Et il y a toute la kyrielle des querelles teintées d'esprit de clocher - généralement autour de questions de partage des coûts, du transport, des responsabilités - qui compliquent encore la mise en pratique maximale du "programme bilingue".

LES ENSEIGNANTS:

La situation qui existe au sein des cadres n'est pas sans se refléter au niveau des enseignants, ce qui est d'ailleurs tout-à-fait normal. Là aussi il y a de sérieux efforts de la part de ceux qui ont saisi toute l'acuité de la question, comme il y a de la méfiance, de l'indifférence et des manifestations d'esprit de clocher. Chez les enseignants toute la question se complique du fait de la compétence et de la préparation à enseigner en français. Etre ou ne pas être... professeurs de français ou d'autres matières en français, voilà leur grande interrogation. Sous ce chapitre, et bien d'autres, il faut reconnaître tout le travail qu'a voulu faire l'A.E.B.A., avec les moyens qu'elle possède. Malheureusement, comme c'est souvent le cas chez nous, ce sont ceux qui en ont le moins besoin qui bénéficient de ces efforts; les autres, ceux qui DEVRAIENT s'intéresser, on les perd dans la masse et, trop souvent, à tout jamais.

LES PARENTS:

Si on a parlé d'indifférence plus haut ce n'était qu'une entrée; c'est ici, véritablement, que l'on trouve le plat principal! Et on ne se contente pas d'être passifs, on attend des miracles. Comme parents, les Franco-albertains manquent de dynamisme, de confiance en ceux qui essaient de prévoir pour eux (qui ne le font pas!), de convictions. Vous n'y croyez pas? Vous êtes-vous déjà arrêté à faire le partage des esprits que vous rencontrez, combien sont positifs, combien sont négatifs? Nous ne croyons pas exagérer en établissant une proportion de trois négativistes pour un seul autre qui cherche l'aspect positif des choses, s'en tient à une critique constructive et AGIT pour aider l'avènement de ce qu'il croit être juste et bon pour l'ensemble de la communauté.

Nous avons fait du chemin depuis vingt ans au chapitre de l'éducation! Il ne fait aucun doute - et malgré ce que nous avons dit précédemment - que nous ayons un bon actif en ce domaine. Disons que c'est suffisant pour aujourd'hui; est-ce que ce le sera pour demain? Nous avions hier ce que nous n'avons plus aujourd'hui: de l'atmosphère française tant à l'école qu'au foyer, surtout au foyer. Cela corrigeait bien d'autres lacunes. Malheureusement, à cause de facteurs tant sociologiques que culturels, cela n'est plus.

Nous savons que nous allons ici raviver certains préjugés, certaines querelles, certains antagonismes; mais nous croyons fermement que demain devra être fait d'écoles entièrement françaises, tant du côté de l'ambiance que du côté enseignement, ce qui ne va d'ailleurs pas l'un sans l'autre. Nous ne craignons nullement pour la "survie"... et la vie à part entière que pourront mener les jeunes qui sortiront de ces écoles.

Ce que nous craignons beaucoup plus - si nous persistons indéfiniment dans les normes actuelles - c'est de voir sortir de nos écoles d'authentiques bâtards culturels et linguistiques qui ne sauront s'identifier ni à l'une ni à l'autre des deux entités canadiennes... du moins pas avant d'avoir corrigé eux-mêmes et par leurs propres efforts, ce drôle d'héritage que nous leur aurons laissé.

Une conversion souhaitable voire inévitable

OTTAWA - La conversion au système métrique que propose le gouvernement Trudeau dans un Livre blanc comportera de multiples avantages pour les différents secteurs de la vie canadienne, notamment pour ceux de l'industrie et du commerce extérieur.

'La conversion au système métrique permettra au Canada de maintenir et d'accroître ses exportations vers les aures pays de la zone métrique - constitués par la presque totalité des pays industrialisés" - , a déclaré le ministre de l'industrie et du commerce, M. Jean-Luc Pépin, lorsqu'il a déposé le document au Communes.

Ces avantages profiteront notamment, selon le document, outre à l'industrie et au commerce extérieur, au consommateur, à l'éducation et la science, et au gouvernement canadien lui-même.

Le document consacre d'ailleurs un chapitre complet aux avantages qu'en retireront les secteurs précités. L'adoption du système métrique au Canada serait souhaitable, voire inévitable, précise entre autres chose le document.

Selon le gouvernement, si l'industrie et les commerçants refusaient la transition du système actuel "pouce-livre" au système métrique, il pourrait en résulter des pertes importantes en occasions de vente.

Le Livre blanc note toutefois les oppositions à l'adoption du système métrique dans certaines branches de l'industrie: équipement mécanique, transports, pétrole, aéronautique, automobile.

Le gouvernement souligne que ces industries ont souvent fait de lourds investissements dans les installations, la technique de production et la conception et que cela les incite à vouloir conserver les normes actuelles.

Dans l'industrie pétrolière, dit-il, à titre d'exemple, les techniques fondées sur le système "pouce-livre" dominent tellement l'industrie mondiale que les normes nord-américaines pourraient subsister presque indéfiniment à l'échelle internationale.

Il en est ainsi de l'industrie aéronautique dont le marché mondial le plus important, selon le Livre blanc, est actuellement non métrique.

Dans d'autres secteurs de l'industrie, comme celui de l'automobile, le gouvernement fédéral estime que le système métrique ne devrait pas être adopté indépendamment des Etats-Unis, car cette industrie est étroitement liée à ce pays, "avec qui elle partage les même dessins industriels, les mêmes programmes de production et de mise en marché".

Cependant, le Livre blanc souligne que, dans l'ensemble, l'industrie canadienne n'a pas entrepris d'analyse complète des avantages et des inconvénients de l'adoption du système métrique au Canada.

Pour ce qui est des avantages du système métrique que retirera le consommateur canadien, le Livre blanc soutient que le système "pouce-livre" souffre d'une faiblesse fondamentale: de nombreux adultes oublient les facteurs de conversion, ce qui les expose, dit-on, à se tromper dans les opérations quotidiennes.

Bien des gens ont de la difficulté à saisir immédiatement le rapport entre la verge, l'arpent, l'acre, etc.

La composition des mélanges liquides à des fins ménagères ou récréatives pose souvent des difficultés, note le Livre blanc, ajoutant que la situation se complique davantage du fait qu'il existe une différence entre la chopine, la pinte et le gallon américains et la chopine, la pinte et le gallon impériaux, en vigueur au Canada.

"Avec le système métrique, soutient le document, la facilité de conversion serait à l'avantage des consommateurs, car les comparaisons de valeur s'en trouveraient simplifiées".

Les écoles primaires du Canada enseignent à la fois le système P.L. et le système métrique. Si le système métrique prédomine au Canada, sa simplicité permet d'accélérer l'enseignement et laisse plus de temps pour les autres matières, dit-on dans le Livre blanc.

"Actuellement, note-t-on dans le document, le système d'éducation est encombré de poids et mesures illogiques et complexes. On demande aux enfants d'apprendre par coeur un système métrologique pittoresque, mais peu commode. L'étude d'une foule de facteurs de conversion est ennuyeuse et absorbe un temps précieux qui pourrait être utilisé à meilleur escient... Pour sa simplicité, le système métrique serait un bienfait pour les livres et les enseignants et son adoption permettrait d'accroître l'efficacité du système d'éducation".

Le gouvernement suggère que l'on attache désormais plus d'importance à l'enseignement du système métrique, en prévision du changement éventuel dans l'enseignement.

New York: 85 décibels

NEW YORK - Le bruit dans la ville de New York a atteint un niveau "suffisamment intense, continu et persistant pour menacer la vie essentielle de la communauté", déclare un rapport de 55 pages préparé par une commission municipale pour le contrôle du bruit et publié récemment.

Selon la commission qui étudie le problème depuis trois ans, le bruit dépasse régulièrement 85 décibels, au-delà desquels il peut endommager l'organisme humain.

Parmi les recommandations présentées au maire figure en bonne place l'élimination des bruits excessifs dus aux camions.

En 1882, le courrier était transporté par un attelage de boeufs jusqu'à la tente qui abritait le premier bureau de poste de Medicine Hat.

le franco-albertain

Hebdomadaire indépendant en politique, consacré aux causes religieuse et nationale, publié le mercredi à:
10010 - 109e rue — Edmonton 14, Alberta
Téls.: Rédaction: 422-0388 — Imprimerie: 422-4702

Rédacteur: Jean-Maurice Olivier

TARIFS D'ABONNEMENT:
1 an: $5.00 — 2 ans: $9.00
U.S.A., Europe et autres pays étrangers: $6.00 par an

éducation adulte --- cercles d'étude --- catéchèse pour adultes

Le Christ aujourd'hui

Textes de John Spicer, C.Ss.R. Traduits et adaptés par C. Tourigny, o.m.i.

VIII - LA DROGUE, PROBLEME A LA MODE

1ère section

On ne peut fermer les yeux sur ce problème, car trop de nos jeunes s'y sont enlisés.

I- Quelle est la moralité de la marijuana, du LSD et de l'alcool? Lisez cette citation qui nous relie à la précédente réflexion sur le sexe.

"...l'ensemble des Ecritures nous révèle que l'obéissance aveugle à des préceptes n'est pas ce que Dieu attend de nous. Il demande une réponse libre et amoureuse de notre part... Quelle réponse d'amour peut-on apporter à cette situation?" (Sloyan, How Do I Know I'm Doing Right?)

A) Un livre très complet de 'questions et réponses' est-il un bouquin toujours valable?

B) Est-il dangereux de se demander 'quelle est la réponse d'amour à telle situation'?

C) Est-ce que le coeur doit déterminer ce qui doit être fait dans chaque cas?

D) Avons-nous une responsabilité pour discuter avec les autres les problèmes de morale?

II- Abordons maintenant la moralité de la drogue. Ici encore, c'est un problème d'amorce, un commencement, et non une réponse finale, un jugement définitif. Nous travaillons ensemble sur une question, nous ne prétendons pas lui apporter une réponse totale.

Commençons par dire ce que nous pensons de la drogue, donnons nos opinions. Et de l'examen de ces différentes réactions, nous pouvons commencer à délimiter un casse-tête.

A) Que pensez-vous de l'usage de la marijuana?

B) Que pensez-vous du LSD?

C) Que pensez-vous de l'alcool?

III- Après vos opinions personnelles, mesurez celles des personnes suivantes, ou plutôt essayez de répondre à leurs questions.

A) Le juge: 'Dans quelle mesure les lois d'un pays peuvent aider à résoudre les problèmes de la drogue et de l'alcool?'

B) Le médecin: 'Qu'est-ce que la profession médicale peut faire de plus pour en arriver à une solution?'

C) Le prêtre: 'Qu'est-ce que le clergé peut faire dans ce domaine?'

IV- Comme pour tant d'autres, l'alcool n'est pas un problème pour vous. Croyez-vous que tous les autres peuvent en dire autant?

Comme parents, disons que vous buvez modérément. Alors, que répondre à votre adolescent qui vous dit que certaines drogues sont moins néfastes que l'alcool?

V- Nous avons à peine effleuré le problème, et déjà nous entrevoyons que beaucoup de problèmes de morale n'ont pas une solution facile. Ils semblent nous dépasser. Surtout au sujet du sexe et de la drogue. Continuons notre recherche pour nous fortifier.

A) Beaucoup de problèmes moraux demandent une solution immédiate. Les époux veulent faire l'amour tout de suite, mais ils ne veulent pas d'enfant maintenant; vous vous apercevez que votre adolescent fume du 'pot'... c'est guère le temps de recourir à un livre, qu'allez-vous faire alors?

B) Allez-vous être satisfaits d'une décision improvisée?

C) Est-ce que cette décision improvisée, prise de bonne foi, peut être péché?

D) Le Christ a-t-il sa place dans nos décisions morales?

E) Comment devons-nous regarder la conduite morale d'une autre personne? Vous savez que votre voisin boit un peu fort, que le fils d'un ami devient narcomane. Que faire?

Concluons en disant que nous avons besoin les uns des autres, combien nous avons besoin du Christ. Nous devons faire confiance aux autres, comme nous avons besoin de leur confiance. Une confiance qui ne se laisse pas effrayer même s'il peut en coûter. Une confiance qui nous fait donner notre coeur et aux autres et au Christ. Une confiance toujours insatisfaite, et qui attend secours et des autres et du Christ.

2e section

Nous ne sommes peut-être pas les meilleurs gardiens de la morale dans le monde, du moins nous avançons!

I- Voici une citation que tous ne digéreront pas facilement.

"...la tension morale que connaissent nos jeunes présentement peut venir du fait qu'aucune des institutions morales (famille, Eglise, école) ont pu donner à cette immense majorité de mineurs une vision compréhensive de la vie, un système de principes généraux sur la conduite humaine qui les aiderait à prendre des décisions complexes qui se présentent à eux, ou pour les aider à approfondir leur conscience morale plus explicite qu'ils recherchent." (Greeley, 'A Future To Hope In')

A) Qu'est-ce qu'une 'vision compréhensive de la vie'?

B) Le christianisme est-il essentiellement cette vision compréhensive de la vie, ou bien est-il simplement une addition de doctrines et de commandements?

C) Croyez-vous que le foyer, l'Ecole et l'Eglise ont manqué d'inspiration pour nos jeunes, en ne les préparant pas adéquatement à prendre des décisions morales dans le monde d'aujourd'hui?

II- Un professeur de théologie morale à présent:

"La réalité est compliquée. Les problèmes de conscience aussi. Souvent il n'y a pas de solutions faciles. Après avoir réfléchi dans la prière sur toutes les valeurs impliquées dans un cas donné, le chrétien choisit ce qu'il croit être selon les exigences de l'amour dans la présente situation. Le chrétien ne peut jamais avoir une certitude parfaite, mathématique, sur son action. L'humilité l'empêche de tomber dans deux extrêmes, l'angoisse intérieure et le pur formalisme... Pour le chrétien qui a fait un effort sérieux et sincère pour former sa conscience correctement, la dictée de sa conscience constitue pour lui une norme infaillible de conduite. Même si parfois l'action elle-même n'est pas objectivement selon la volonté de Dieu, sa conduite est agréable à Dieu puisqu'elle vient d'un coeur pur". (Curran, 'Christian Morality Today').

A) 'Le chrétien choisit ce qu'il croit être selon les exigences de l'amour dans la présente situation'. -- Est-ce contraire à l'ancienne manière de prendre nos décisions morales? -- Pourquoi?

B) Quand vous prenez une décision avec prudence et prière, vous avez 'une norme infaillible de conduite'. Qu'est-ce que ça veut dire pour vous?

C) Comment pouvez-vous savoir si votre action est ou n'est pas objectivement conforme à la volonté de Dieu? (Question facile ou embarrassante?)

III- Terminons avec saint Paul (Galtes, 5.1, 13-15)

"C'est pour que nous restions libres que le Christ nous a libérés... Vous en effet, mes frères, vous avez été appelés à la liberté; seulement, que cette liberté ne se tourne pas en prétexte pour la chair; mais par la charité mettez-vous au service les uns des autres. Car un seul précepte contient toute la loi en sa plénitude: Tu aimeras ton prochain comme toi-même. Mais si vous vous mordez et vous dévorez les uns les autres, prenez garde que vous allez vous entre-détruire."

L'amour véritable est libérateur. 'Aime et fais ce que tu veux', dit S. Augustin.

La mission de l'Eglise exige un engagement diplomatique

CITE DU VATICAN - Paul VI a répondu à ceux qui critiquent l'activité diplomatique de l'Eglise.

Le Pape, qui répondait aux voeux du corps diplomatique et qui évoqua, d'autre part, la fin du Biafra, a demandé: "Le Saint-Siège, a-t-il eu raison de se servir de cette forme d'activité qui s'appelle la diplomatie? Celle-ci n'est-elle pas totalement étrangère à la nature et à la fin de l'Eglise, ne risque-t-elle pas de l'assimiler aux institutions et aux organismes d'ordre temporel avec lesquels elle ne peut ni ne doit être confondue?"

"Non, a répondu le Saint-Père, l'activité diplomatique du Saint-Siège répond, d'une manière très adaptée, aux développements actuels de la vie internationale et aux nécessités présentes de la mission que l'Eglise doit remplir dans le monde contemporain".

Après avoir rappelé que "toute l'activité de l'Eglise dans le monde est au service de la paix" le Pape a souligné plusieurs points.

En ce qui concerne la paix à l'intérieur des communautés nationales, l'Eglise, a dit le Pape, recommande une "vie plus humaine" et favorise le développement spirituel et social. Paul VI, à ce propos, a rendu hommage au concours efficace des nonces et autres représentants du St-Siège à l'étranger.

Dans le domaine de la paix internationale, a poursuivi le Saint-Père, la diplomatie "permet au Pape de ne pas se limiter à des déclarations de principes à lancer des affirmations solennelles mais purement théoriques, mais d'intervenir sur le plan concret de l'action pour la paix, voire entre les parties en désaccord." Il en a cité, comme exemple, l'action de Pie XII durant la guerre, celle de Jean XXIII dans les moments de grave tension internationale, en offrant sa très haute médiation entre Moscou et Washington, durant la crise de Cuba. "C'est ce que nous cherchons modestement à faire, nous aussi, a souligné le Pape, dans les guerres qui continuent."

Par ses rapports avec les organismes internationaux et ses contacts qualifiés, le St-Siège, "peut mieux faire entendre sa propre voix... et traiter avec ceux qui ont en main le sort des peuples dans une position de respect mutuel."

Démission du cardinal McIntyre

CITE DU VATICAN - Le pape Paul a accepté la démission du cardinal James Francis McIntyre, archevêque de Los Angeles, en Californie, pour des raisons d'âge, annonce le Vatican.

Le cardinal, natif de New York, aura 84 ans le 25 juin. Le communiqué ne fait aucune mention d'un successeur.

PARTICIPEZ A "QUI SUIS-JE?"

Cela peut vous valoir une magnifique montre Cardinal

Décès de M. Ephrem Rousseau de Morinville

C'est à regret que nous avons appris le décès de M. Ephrem Rousseau de Morinville. Victime d'une maladie cardiaque, M. Rousseau avait été transporté à l'Hôpital Général d'Edmonton où il s'éteignit samedi le 10 janvier à l'âge de 75 ans. Des prières furent récitées le mardi suivant en l'église St-Jean-Baptiste de Morinville où eurent également lieu les funérailles le lendemain, 14 janvier, en présence d'un grand nombre de parents et amis venus en dépit de la température extrêmement froide.

Il y eut alors concélébration par les Révérends Pères Simard, Martineau et Morissette. Un neveu du défunt, M. Normand Chalifoux touchait l'orgue et M. Léonard Rousseau agissait comme placeur. Les porteurs étaient MM. Laurier Rousseau, Arthur Chalifoux, Gérard Riopel, Roger Chalifoux, Roland Riopel et Paul Chalifoux.

Feu M. Ephrem Rousseau laisse son épouse, Maria, quatre soeurs: Mme Arthur Riopel (Béatrice) de Picardville, Mme Angela Gauthier de Camrose, Mme Bernadette Riopel du Foyer Youville de St-Albert et Mme Hervé Bazinet (Berthe) d'Edmonton. Il laisse également un frère, M. Gérard Rousseau de Morinville, et cinq enfants: Roger et Jacques de Morinville, la Révérende Soeur Jeannette Rousseau de Vimy, Mme Léo Charest (Gertrude) et Mme Réal Bachand (Pauline) toutes deux d'Edmonton ainsi qu'un demi-fils d'un deuxième mariage, M. Alexis Montpellier de Morinville. Le défunt laisse en outre 21 petits-enfants et 3 arrière-petits-enfants.

Né à St-Marcel, comté de Richelieu, dans la province de Québec le 25 mai 1895, M. Rousseau était venu dans l'Ouest en 1912, s'établissant tout d'abord pour quelques années à Ste-Lina avant de s'établir à Morinville où il demeura ensuite pour 53 ans.

Le 21 mai 1919 il avait épousé Mlle Berthe Chalifoux qui devait décéder le 24 octobre 1962. M. Rousseau s'était remarié le 7 février 1966 avec Mme Maria Montpellier avec laquelle il vécut heureux au cours des quatre dernières années.

Fermier, il savait mener à bonne fin un métier dont il était fier. Il occupa le poste de conseiller municipal durant 11 ans et fut commissaire d'école durant 28 ans.

M. Rousseau laisse le souvenir d'un fervent chrétien, rempli d'humour et entouré de chaleureuses et nombreuses amitiés.



Que feriez-vous si c'était votre problème de pouvoir réussir à faire entrer cette immense charge dans la petite rue de service? Votre idée est sûrement aussi bonne que la mienne! Voilà, il nous semble, un bon problème à "notre" fameux inspecteur Flairetout!

Nécessité oblige!

RIO DE JANEIRO - Dans tous les détournements d'avions, il n'arrive que très rarement que des faits cocasses soient rapportés ou aient lieu. La plupart du temps, tout ce qui est relaté à ce sujet tient bien plus du drame que de l'opéra bouffe.

Pourtant, récemment au Brésil, un détournement identique, en apparence, aux centaines d'autres qui ont eu lieu à travers le monde, devait faire la manchette des journaux brésiliens.

Assis confortablement dans son fauteuil d'avion, un diplomate brésilien caressait le cuir d'un porte-documents qu'il tenait sur ses genoux. La Caravelle des lignes brésiliennes Cruzero do Sul devait prendre son envol dans quelques minutes. Flavio Macedo Soares, secrétaire au ministère des Affaires étrangères du Brésil, attendait paisiblement le départ, assuré de faire un agréable voyage.

La serviette qu'il tenait sur ses genoux n'avait rien de particulier, si ce n'est qu'elle contenait des documents secrets. Ces mêmes renseignements devaient être remis au bureau du ministre.

Soudain, un groupe de jeunes "pirates de l'air", armé jusqu'aux dents, le tirèrent de sa douce quiétude. "Ne vous effrayez pas" crièrent les jeunes gens aux passagers, "nous mettons le cap sur Cuba".

Le diplomate comprit rapidement que la situation devenait périlleuse. Le risque était grand. Les documents pourraient tomber dans les mains de l'ennemi à Cuba...

Que faire alors? Les jeter dans les toilettes? Dans sa tête de diplomate, il ne faisait pas l'ombre d'un doute que les "pirates" ne lui permettraient pas de se rendre à la salle de toilettes avec son porte-documents.

Soares y réfléchit longuement jusqu'à ce qu'un éclair de génie secoue les cellules de son cerveau. Esquissant un sourire de satisfaction, il ouvrit délicatement sa serviette. Puis, presque religieusement, il réduisit un à un les documents secrets en morceaux. Ensuite, il les porta à sa bouche pour les mâcher et les avaler.

Lorsque les auteurs du détournement l'aperçurent, il était déjà trop tard. "Le document dessert" reposait déjà dans l'estomac du diplomate.

Cette histoire, qui parut dans la presse brésilienne, en fit sourire plusieurs. De son côté, le ministère des Affaires étrangères du Brésil, dans la plus pure tradition de la diplomatie, fit savoir qu'aucun commentaire ne serait fait là-dessus...

Le Livre blanc de Benson: hausses d'impôts

TORONTO - Le président de la Banque Toronto-Dominion, M. Allen T. Lambert, a déclaré que les Canadiens ont été mal renseignés sur le fait que le Livre blanc sur la fiscalité prévoyait des hausses d'impôts sous le masque d'une réforme fiscale.

Prenant la parole lors de l'assemblée annuelle des actionnaires de la Banque, M. Lambert également président du conseil d'administration, a ajouté que la structure fiscale proposée permettra au gouvernement d'amasser des centaines de millions de dollars supplémentaires en impôts aux dépens d'une nation déjà fortement taxée.

Il a fait remarquer que les gouvernements du Canada, à tous les paliers, s'accaparaient de plus de 32 pour cent du revenu national en impôts, comparativement à 25 pour cent, il y a seulement 10 ans et à 27 pour cent aux Etats-Unis.

M. Lambert a d'autre part déclaré que l'augmentation des impôts des gens à revenus moyens pourrait inciter plusieurs personnes de cet important groupe à chercher un emploi plus attrayant hors du pays.

"En toute justice, je dois dire que l'imposition des gains de capital est justifiable et je suis en faveur de cette mesure", a déclaré M. Lambert.

Mais il n'est pas d'accord pour une réévaluation à tous les cinq ans. "Nous serions le seul pays au monde à faire de la sorte et je crois que cette mesure serait injuste en plus de décourager les nouveaux investissements, voire à conserver ceux qui y sont déjà."

Il s'est également dit en faveur d'une révision des droits successoraux et de songer même à les abolir.

M. Lambert a également mis en doute la mesure gouvernementale prévoyant l'élimination du taux d'impositon moindre pour les petites entreprises, étant donné qu'il y va de l'intérêt du pays d'encourager la formation et le développement des petites entreprises.

Selon M. Lambert, le climat inflationniste, qui a assombri la dernière partie des années '60 a en quelque sorte éclipsé le progrès économique réel et sensible de la dernière décennie.

En ce qui a trait à la présente année, M. Lambert a déclaré que l'année 1970 sera quelque peu difficile. "Les pressions inflationnistes demeureront plus sévères que nous le souhaiterions. L'activité du monde des affaires est entrée dans une période des croissance beaucoup plus lente.



L'opération Canairelief au Biafra a terminé son travail maintenant que le Major Gowon refuse obstinément toute aide que pourrait lui apporter cet organisme. Au cours des derniers mois, Canairelief fut responsable du transport de 11,000 tonnes de matériel, nourriture et médicaments, aux victimes biafraises de la guerre entre le Nigéria et l'état sécessionniste biafrais.



MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

APPELS D'OFFRES

BLACK BAY (BUSHELL), SASKATCHEWAN.

REPARATIONS ET MODIFICATIONS AU QUAI No 3.

(1969-70)

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention de son contenu seront reçues au Bureau du District, Ministère des Travaux Publics du Canada, 9e Etage, Edifice Baker Centre, 10025 - 106e rue, Edmonton 14, Alberta jusqu'à 1:30 P.M. (H.N.R.) LE 4 FEVRIER 1970 pour le contrat suivant "BLACK BAY (BUSHELL) SASKATCHEWAN, MODIFICATIONS AU QUAI No 3 (1969-70), POSE DE PARE-CHOCS ET DE BORNES ET REMPLACEMENT DE LA SURFACE DE LA PILE DE PONT DU QUAI".

On peut se procurer les documents de soumission des bureaux suivants du Ministère des Travaux Publics:

9e Etage, Edifice Baker Centre, 10025 - 106e rue, Edmonton 14, Alberta.

1137 - 8e rue E., Saskatoon, Saskatchewan.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

O. W. Radke,
Gérant des Services administratifs.

EDO#63

McLENNAN

Meilleurs voeux de prompt rétablissement à nos malades hospitalisés à l'hôpital du Sacré-Coeur: Mmes L. Lavoie, Urgèle Lussier, MM. M. Baron, A. Valiquette ainsi qu'à MM. E. Lagacé et H. Dufresne, tous deux hospitalisés à Edmonton pour soins spécialisés.

*****

De passage à McLennan: M. René Lamothe, fils de Mme H. Lamothe, en route vers Fort Smith où, en plus de son travail dans les bureaux de l'école privée Breynat Hall, il prête mainforte au corps enseignant de cette région.

*****

Les activités sociales se multiplient au Foyer N.-D. du Lac et la R.S. Maîtres, Supérieure, désire remercier tous ceux qui ont eu l'amabilité de visiter les résidents, tels les Chorales de Falher et de McLennan, de même que les Jeannettes, ces deux derniers organismes sous la direction de M. O'Mahoney professeur de l'Ecole Séparée et de Mme Byrnes. Elle remercie aussi les membres du "Sunday School", ceux de la Légion et ses Auxiliaires, les Femmes Chrétiennes de McLennan et M. A. Gervais qui, à différentes reprises, se fit le jovial distributeur de cadeaux offerts par divers organismes. Le point culminant de ces visites fut une messe spéciale au cours de laquelle notre chorale, sous la direction de M. V. Limoges, répéta de façon superbe toute la partie musicale de notre Messe de Minuit paroissiale.

*****

Lors de la dernière assemblée des Dames Auxiliaires du Foyer, le 21 janvier dernier, nos membres purent apprécier à loisir les talents de peintre de Mme F. Kelly qui a offert une magnifique et imposante peinture qui ornera maintenant la salle de réception du Foyer.

*****

Mme L. Meardi, enseignante à l'Ecole des Retardés, désire remercier tous ceux qui ont fait preuve de bienveillance et d'encouragement pour cette oeuvre, particulièrement les Femmes Chrétiennes de McLennan, le personnel enseignant de Falher, les maisons commerciales et les membres d'associations de la Rivière-la-Paix qui ont fait des dons fort appréciés.

*****

M. Val Frey et sa famille se rendaient à Castor le 10 janvier dernier pour assister aux funérailles de sa soeur, Mme Marius Cardelle. Comme toujours dans ces pénibles circonstances, la phalange de parents et d'amis attend la parole consolatrice du pasteur et le R.P. Hartmann sut offrir ce baume en proclamant que le grand acte d'humilité qu'est la mort est la clef ouvrant au digne chrétien la vie tout éblouissante promise par l'Evangile. Nos condoléances à tous les membres de cette famille éprouvée.

M. Arthur Demeule, fils de M. A. Demeule, est présentement en voyage d'affaires à Edmonton.

ST-JOACHIM

Nos meilleurs voeux de prompt rétablissement à tous nos malades et particulièrement à M. Alfred Roy, en bonne voie de convalescence et M. Jean-Baptiste Vincent, tous deux hospitalisés à l'Hôpital Général.

*****

Samedi dernier eurent lieu les funérailles de Mme Sarah LaRue. Le service fut chanté par le R. P. Jean Gariépy et l'inhumation suivit au Cimetière St-Joachim. Nos plus sincères condoléances aux membres de la famille.

*****

M. et Mme Vincent Doré sont les heureux grands-parents de deux petites-filles nées, l'une à M. et Mme Charles Thomas (Lorraine) de Kamsack, Sask. et l'autre à M. et Mme Clément Girard d'Edmonton. Félicitations aux parents et grands-parents.

*****

Les membres de la Caisse Populaire St-Joachim qui désirent que leur livre soit mis à date en tenant compte des dividendes etc., sont bienvenus de le faire maintenant. Nous vous rappelons que les heures de bureau sont toujours les mêmes: de 4h. à 5h.30 tous les jours de la semaine, sauf le samedi et le dimanche et tous les vendredis soir de 7h. à 9h. Si vous désirez téléphoner le numéro à composer est le suivant: 482-3659.

VIMY

Nos plus sincères sympathies à la R.S. Jeannette Rousseau à la suite du décès de son père, M. Ephrem Rousseau de Morinville.

*****

Félicitations à M. Léonard Blanchette qui a été choisi comme notre représentant au sein du Conseil diocésain de Pastorale, à St-Paul.

*****

M. le Curé André Desjardins a assisté à une conférence réunissant le clergé de l'Ouest à Winnipeg récemment.

*****

Notre Club des Jeunes a choisi son exécutif qui se composera comme suit: Roger St-Arnaud, prés.; Joyce Burns, vice-prés.; Jeanne St-Arnaud, secrétaire-trésorière; Louise Gagné, responsable du Comité d'activités sociales, Roland Dusseault, responsable du comité d'activités spirituelles. Tous ceux qui sont intéressés sont bienvenus aux assemblées qui auront lieu tous les premiers lundis de chaque mois.

*****

Mme Bossé est de passage pour quelques jours chez sa fille, Mme Albert Blanchette.

*****

M. et Mme Richard Seguin sont les heureux parents d'un garçon né le 15 janvier dernier. Félicitations!

TANGENTE

Le 25 décembre décédait à Edmonton Mme Alice Leclerc, épouse de M. Philippe Leclerc qui avait quitté notre paroisse il y a un an. Les funérailles eurent lieu à Edmonton.

Nos sympathies à tous les membres de cette famille.

*****

M. et Mme Lucien Chaput ainsi que Mme Annette Sealy se sont rendus à Edmonton pour assister au service de Mme Leclerc.

*****

A l'occasion de l'anniversaire de naissance de notre curé, le R.P. Denis Dubuc, les RR. PP. Roger Prieur de Spirit River, P. Proulx de Rycroft, Oscar Pinard de Guy et Lucien Lafontaine de Girouxville sont venus à Tangente. Au nom de tous ses paroissiens, félicitations et meilleurs voeux au Père Dubuç.

*****

M. et Mme Louis Ouellet et leur famille se sont rendus à Grande Prairie, en visite chez leur fille.

Etaient d'autre part de passage parmi nous: Mme Lucienne Machaborsky de Wetaskiwin qui visitait ses parents, M. et Mme Lucien Chaput ainsi que sa soeur Mme Jeannette Sealy et son frère Robert et sa famille. Egalement, MM. Jean-Louis et Jacques Sylvestre, Mlle Darlene Kougknett et Dale, Mlle Janet Close, tous chez la famille Donat Sylvestre, Aristide et Emile Chenard.

*****

M. et Mme Georges Bouchard sont présentement hospitalisés à Edmonton. Nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

Orientation familiale

Les drogues...

Les drogues sont un fait... notre santé les demande... Et maintenant, à propos du problème des drogues...! Mes amis, j'ai entendu plusieurs soi-disant experts en la matière (plusieurs ne l'étaient pas du tout...) et il me reste encore à participer à un séminar où l'on attaque le problème de front! Nous avons besoin des parents pour faire ça! Nous avons besoin des professionnels! Nous n'avons pas besoin de nous faire dire ce qu'on ressent lorsque sous l'effet... que c'est dangereux... etc... Nous devons arriver à la racine du mal, et en discuter ouvertement avec les jeunes.

Que nous l'avouions ou non, nous sommes responsables de ce problème des drogues chez les jeunes... Oui, vous, et vous, et moi: notre société aujourd'hui est tellement peu stable, nous les adultes avons découvert nos propres moyens de contrôler nos "peines", nos tensions... Ces mêmes moyens... hélas! nous n'osons pas en discuter avec nos enfants... Dieu! si les jeunes savaient ce qui s'est passé lors du dernier "party" chez Untel... Puis ensuite, on se retourne et on lance en pleine figure des jeunes: "Comment se fait-il que vous ne puissiez pas trouver autre chose pour vous distraire...?"

Mes amis, il faut pouvoir jouer avec certitude dans ce domaine... et les moyens naturels de nous

(suite à la page 16)

Evénements

LE 2 FEVRIER

Messe et assemblée régulière de la Société Mater Christi, lundi le 2 février à la Cathédrale St-Joseph, angle de la 113e rue et de l'avenue Jasper, à Edmonton, à 8h. p.m.

*****

LE 2 FEVRIER

Films français à la Bibliothèque Municipale d'Edmonton. Cette semaine: "Le jeu de l'hiver", "Légende de la Nouvelle-Ecosse" et "Le Jean-Richard". La soirée débute à 7h.30 p.m. et l'entrée est gratuite.

Le Théâtre français d'Edmonton présentera "Boeing-Boeing" à l'Auditorium du Collège St-Jean les 13-14-15-20-21 et 22 mars. La même pièce sera subséquemment présentée à Falher, Bonnyville et St-Paul.

Semaine de la Canne blanche--

Comment aider les aveugles et ceux qui ne le sont qu'à demi

"Vous pouvez leur servir de guide pour traverser la rue. Vous pouvez leur lire les prix dans un supermarché ou le menu dans un restaurant. Quand le repas est servi, proposez de couper leur viande et décrivez-leur l'emplacement de chaque légume dans l'assiette. Les partiellement aveugles dont le problème est parfois moins évident, trouvent aussi cette aide inappréciable. Souvenez-vous que les aveugles sont, eux aussi, des êtres humains qui sont heureux d'accueillir votre aide amicale et un mot gentil".

Les Canadiens aveugles ne sont pas tous atteints de cécité totale. Selon M. A.N. Magill, directeur gérant de l'Institut National Canadien pour les Aveugles, près des 4/5 des 26,000 aveugles du Canada possèdent une vision partielle qui leur permet de se guider. "A certains points de vue, leurs problèmes sont plus sérieux que ceux des personnes qui sont totalement aveugles", déclarait M. Magill, au cours d'une interview particulière à la Semaine de la Canne Blanche. "Leur handicap n'est pas évident et on leur refuse l'aide obligeante que le public accorde spontanément au reste d'entre nous.

Totalement aveugle lui-même, M. Magill a expliqué quelques-uns des facteurs qui caractérisent une vision partielle. Certains ont perdu la vue latérale et voient seulement à travers un petit espace situé au centre de l'oeil. D'autres n'ont pas de vue centrale et ne peuvent voir que par l'angle latéral. Certains ont un voile devant les yeux et doivent circuler en essayant de percer un brouillard sans fin. Dans certains cas, l'aveugle partiel voit trop bien pour que ce soit manifeste et doit s'habituer à demander de l'aide. Parce que les aveugles sont, eux aussi, des êtres humains, selon le thème mis en évidence cette année par la Semaine de la Canne Blanche, l'aveugle partiel doit surmonter sa gêne et demander l'heure au passant si l'horloge est hors de son champ de vision. Bien que, au lieu de demander le secours d'un bras pour traverser la rue, il puisse se guider lui-même grâce aux feux de signalisation tout près de lui, il doit tout de même demander de l'aide pour déchiffrer le menu dans un restaurant.

Il n'y a pas longtemps, une maîtresse de maison partiellement aveugle se rendit dans un magasin pour acheter un costume d'hiver destiné à son fils. C'était presque l'heure de la fermeture mais parce que les aveugles sont, eux aussi, des êtres humains, elle pensait pouvoir effectuer rapidement son achat. Elle trouva un costume mais ne pouvant déchiffrer le prix, elle s'adressa à un employé occupé à ranger les marchandises. "Le prix est tel qu'indiqué, madame" répondit-il. Trop sensible pour expliquer la situation fâcheuse dans laquelle elle se trouvait, elle quitta le magasin sans effectuer son achat.

"S'habituer à demander de l'aide est plus difficile pour certains que pour d'autres", a observé M. Magill. Avec la Semaine de la Canne Blanche bientôt en cours, souvenez-vous que les aveugles sont, eux aussi, des êtres humains; soyez prêts et prompts à leur prêter toute l'assistance nécessaire.



Passé à la guillotine? Ne vous fiez pas aux apparences, cet homme essaie tout simplement de se protéger du froid, tout comme le font d'ailleurs les tortues. Espérons pour lui que sa compagne le conduira à bon port!

Lorsque l'ouïe doit prendre la relève de la vue...

"Les aveugles n'entendent pas mieux; ils écoutent plus attentivement", disait Alex Gemmel, Président du Club Edmonton du Conseil Canadien des Aveugles. Dans une interview pour la Semaine de la Canne Blanche qui aura lieu du 1er au 7 février, et patronnée par le CCA et l'Institut National Canadien pour les Aveugles, le président a signalé un des malentendus les plus fréquents que professent ceux qui voient à l'égard des aveugles.

"Le sens de l'ouïe n'est pas plus aiguisé. Nous écoutons avec attention, analysons le son entendu et l'appliquons à nos propres besoins", disait-il. "La qualité d'un pas permet de reconnaître un homme ou une femme et révèle même des caractéristiques e la personnalité. Les gens nerveux changent souvent de position sur leur chaise, remuent les pieds ou pianotent sur la table.

Le président expliquait comment le son de la caisse enregistreuse dans un restaurant indiquera à l'aveugle où il lui faut payer sa note et aussi où se trouve la porte de sortie. Un homme aveugle entrant dans un bureau inconnu tendra l'oreille vers un son pour renforcer son sens de la direction. Le tic-tac d'une horloge ou le cliquetis d'une machine à écrire dans la pièce voisine sont des indices pour le visiteur aveugle. De tels sons produisent des échos grâce auxquels le visiteur est en mesure d'estimer exactement les dimensions de la pièce et le nombre de meubles qui s'y trouvent. A l'extérieur, les sons donneront un sens au monde. Le bruit des pas produit des échos que les arbres et les immeubles renvoient. "Beaucoup de personnes aveugles peuvent dire combien d'arbres les entourent et même la distance qui les sépare", disait-il. L'envoyé du CCA mentionne cet aveugle, excellent nageur, qui laissait sa radio allumée sur la plage d'un lac pendant qu'il nageait à un mille du rivage environ. Le son de la radio était pour lui un point de repaire constant.

Des instruments tels que la canne blanche à rayon laser, basée sur le son pour aider les aveugles, sont maintenant à l'étude.

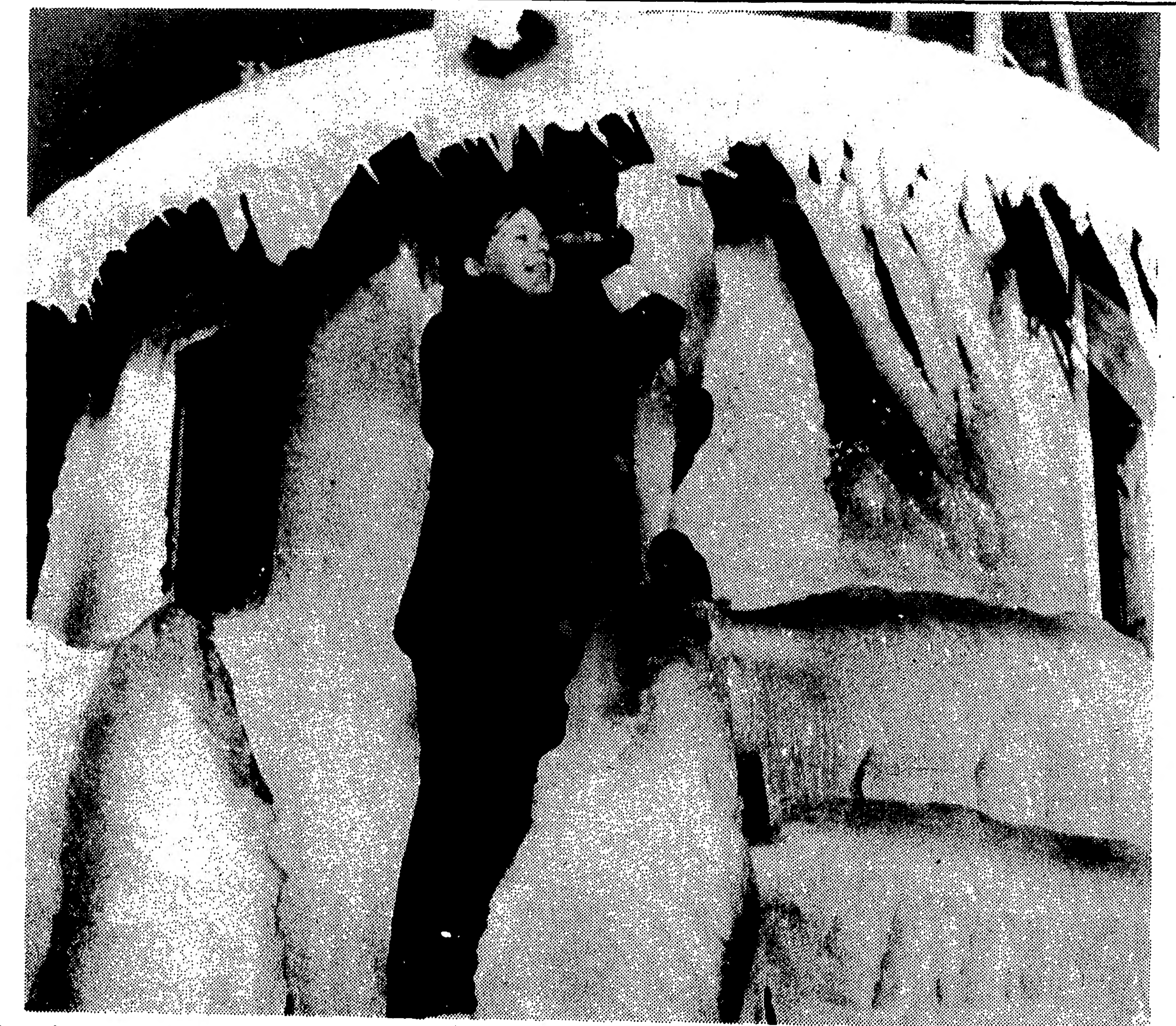
"L'adresse acquise grâce au son ne remplace pas la vue," disait M. Gemmel, "mais parce que les aveugles sont, eux aussi, des êtres humains, nous utilisons toutes les ressources possibles, mais la plus importante est encore l'aide obligeante d'une personne qui voit quand nous nous trouvons dans une situation difficile."

Employés bilingues

HALIFAX - Le président d'Air Canada, M. J.R. Baldwin, affirme que moins de la moitié des employés de cette société aérienne sont des Québécois.

Dans une lettre écrite au Mail Star de Halifax, M. Baldwin dit qu'il existe un mythe répandu qui associe le bilinguisme aux seuls Canadiens français. Il explique qu'il a écrit la lettre pour répondre à un éditorial écrit dans le quotidien et dont l'auteur affirmait que la majorité des hôtesses d'Air Canada étaient originaires du Québec.

M. Baldwin écrit que 63 pour cent du personnel navigant est bilingue; 30 pour cent sont francophones bilingues; 33 pour cent sont des anglophones bilingues et 37 pour cent sont unilingues anglais.



Un Château de glace dans le port de Toronto? On pourrait le croire à la vue du W.C. Rogers qui a effectué le sauvetage d'un cargo échoué près de Picton. Le W.C. Rogers dirigé par un équipage de fortune, y compris deux étudiants, est retourné au port avec un poids supplémentaire de 30 tonnes de glace.

Ottawa devrait mettre un terme à l'exploitation des agriculteurs canadiens

Le gouvernement fédéral devrait mettre un terme à l'exploitation dont sont l'objet les agriculteurs canadiens lorsqu'ils achètent des tracteurs importés de l'étranger, notamment de la Grande-Bretagne.

Il devrait provoquer une baisse du prix des tracteurs et viser comme objectifs à long terme l'établissement, en ce qui a trait à ces machines, d'un niveau de prix qui reflète à la fois le coût inférieur qui caractérise la production en Grande-Bretagne et la réduction supplémentaire de coût qui découle d'une intensification de la production.

Toutes proportions gardées, il devrait revendiquer aussi, dans le cas des tracteurs de grande puissance, une réduction supérieure de prix.

Négociations

Pour ce faire, le gouvernement canadien doit négocier avec les compagnies multinationales de machines agricoles "qui dominent le marché canadien et le maintiennent arbitrairement" et, si l'objectif fixé ne peut être atteint, il devrait négocier avec les compagnies japonaises ou tchécoslovaques fabriquant également des tracteurs.

C'est là la ligne de conduite que la Commission royale d'enquête sur les prix des machines agricoles au Canada indique au gouvernement fédéral dans un rapport spécial sur les "prix des tracteurs et des moissonneuses-batteuses".

Le document contenu dans près de 260 pages a été préparé par l'équipe que dirige le commissaire Clarence Barber, depuis l'institution de cette Commission en 1966.

Objectif

"La réalisation de cet objectif ne signifie nullement que la production ou la commercialisation des tracteurs cesseront d'être rentables. Elle suppose toutefois que certains fabricants de tracteurs devront peut-être cesser leur production ou se fusionner avec d'autres".

La Commission note que presque tous les tracteurs vendus actuellement au Canada sont fabriqués à l'étranger et la presque totalité des compagnies multinationales qui les vendent ont leur siège social aux Etats-Unis.

Parmi les compagnies dominatrices, la Commission cite Deere et International Harvester, qui importent souvent à des prix déterminés aux Etats-Unis. Ces prix leur rapportent des bénéfices "très appréciables".

Le rapport précise que la plupart de ces compagnies dominatrices fabriquent à moindres frais leurs tracteurs en Grande-Bretagne.

Ce qui leur vaut des bénéfices plus élevés que si elles les fabriquaient au Canada.

Bénéfices

Par exemple, cite la Commission durant l'année commerciale 1966-67, un fabricant de tracteurs pouvait, par comparaison au bénéfice qu'il aurait réalisé s'il avait vendu le même tracteur à un agricultuer britannique, retirer en moyenne $1,881 de plus au niveau du gros pour un tracteur de 45 à 60 CV et de $418 pour un tracteur de moins de 45CV.

Après la dévaluation de la livre sterling, en 1967, la différence de prix s'est encore accentuée et, durant l'année commerciale de 1968, les prix moyens demandés aux détaillants pour divers tracteurs en Grande-Bretagne étaient, par rapport au Canada, plus faibles de $837 à $2,287.

Pour ce qui est des tracteurs de grande cylindrée, dont la plupart sont construits aux Etats-Unis, les prix, à cette époque, étaient généralement plus élevés en Europe qu'en Amérique du Nord.

Recommandations

A la fin de son rapport la Commission formule sept recommandations susceptibles de mettre fin à cette situation qu'elle qualifie d'arbitraire dans le commerce des tracteurs au Canada.

On peut résumer ainsi ces recommandations:

1. Le gouvernement doit étudier les différences de prix qui existent actuellement entre le Canada et la Grande-Bretagne, avec les représentants des sociétés-mères intéressées et leur demander l'assurance que le prix des tracteurs ne sera pas fixé à des niveaux qui permettraient à la société de réaliser plus de bénéfices en vendant un même tracteur à un cultivateur canadien qu'en le vendant à un cultivateur britannique.
2. Le gouvernement devrait s'enquérir auprès des sociétés les plus importantes si elles sont disposées à établir, au Canada, des prix qui tiennent compte davantage des coûts moins élevés résultant de l'intensification de leur production européenne.
3. Il devrait demander à la direction des enquêtes sur les cartels d'étudier les conclusions du présent rapport et d'en discuter avec les organismes semblables des Etats-Unis, de Grande-Bretagne et d'autres pays, en vue de prendre éventuellement des mesures pertinentes.
4. Le gouvernement canadien devrait discuter directement avec le gouvernement britannique du rapport de la Commission.
5. Si les sociétés multinationales ne sont pas disposées à fournir leur concours dans la baisse des prix des tracteurs, le gouvernement doit entamer des négociations avec certains fabricants qui ne sont pas représentés actuellement sur le marché canadien, tels ceux qui fabriquent les tracteurs Zetor, en Tchécoslovaquie.
6. Le gouvernement devrait aussi discuter avec les fabricants japonais.
7. Il devrait également étudier l'opportunité d'imposer un droit inverse de dumping.

Ce jeune Indien de la réserve Hoopa, en Californie, était au début tout confus d'entendre son nom mentionné si souvent à la télévision; c'est que, voyez-vous, il se nomme Richard Nixon. Mais ses parents ont fini par tout lui expliquer et tout est rentré dans l'ordre. Il pose ici fièrement avec la carte de souhaits d'anniversaire reçue pour ses six ans de son homonyme, Richard Nixon, président des Etats-Unis.





Ce fut tout un bal! Le premier de quatre grands bals devant commémorer le centenaire des Territoires du Nord-Ouest a récemment eu lieu à Yellowknife. Il faisait 30o sous zéro à l'extérieur mais cela n'empêcha pas les 350 invités de créer une atmosphère chaude et très gaie à l'intérieur.

Penfield souhaite un enseignement bilingue pour les moins de huit ans

L'enseignement bilingue dans les premières années du cours primaire serait un "gigantesque pas en avant" dans les écoles canadiennes, a déclaré le Dr Penfield, éminent neuro-chirurgien montréalais.

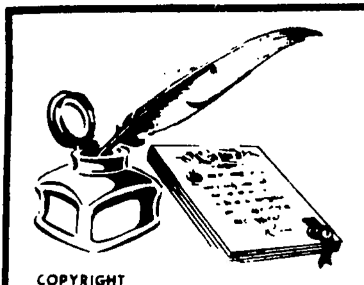
L'enseignement d'une langue seconde à cet âge permettrait d'utiliser la période où le cerveau de l'enfant est "plastique", a-t-il dit devant les membres d'un club social à Montréal.

Le Dr Penfield a déclaré que les parents qui désirent la meilleure éducation possible pour leurs enfants "feront tous les efforts nécessaires" pour que ceux-ci entendent parler une autre langue avant la période de six à huit ans.

Les écoles du Canada "pourraient effectuer un gigantesque pas en avant en vue d'une éducation efficace dans ce pays bilingue si elles établissaient un enseignement bilingue parallèle durant deux ans à l'école maternelle et durant la première année du cours primaire".

De tels programmes bilingues pourraient consister à enseigner la moitié du temps en anglais et l'autre moitié en français ou bien uniquement en français, alors que les enfants parleraient l'anglais à la maison.

Après une période préliminaire, les parents pourraient décider en quelle langue ils désirent que leurs enfants reçoivent leur enseignement, a-t-il dit.



C'EST LA LOI!

PAR THÉMIS

COPYRIGHT

Peut-elle demander le divorce?

Q. - Mon mari et moi habitons la même maison, mais peut-on obtenir le divorce après trois ans de séparation? Nous faisons chambre à part, chacun fait son affaire sans s'occuper de ce que fait l'autre et nous nous adressons rarement la parole.

R. - Aux termes de la Loi sur le Divorce, il est fort douteux que vous puissiez vivre sous le même toit que votre époux et "être séparés chacun de votre côté". Il peut bien arriver qu'un couple vive sous le même toit "séparé" mais c'est très rare. Le fait qu'il n'y ait pas de relations intimes entre vous deux n'est pas suffisant. Dans un cas particulier, un couple n'avait plus de relations, faisait chambre à part tout en habitant le même appartement et chacun faisait ses courses, sa cuisine, son lavage, etc. Le fait est qu'ils demeuraient ensemble tout simplement pour donner l'impression d'un couple uni et ainsi maintenir leur "standing" social. La Cour a, dans ce cas, accordé le divorce en spécifiant qu'il y avait bien eu (comme il doit y avoir) rétraction des obligations conjugales, avec intention de détruire toutes relations matrimoniales en plus de la séparation physique.

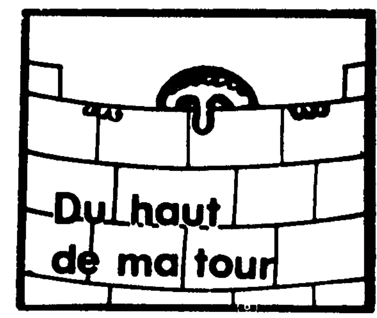
Nous vous conseillons cependant, ainsi qu'à votre mari, de consulter chacun un avocat afin d'en arriver à une entente de séparation définitive. Dans trois ans, l'un de vous deux pourra alors intenter une action en divorce. Il pourrait aussi arriver que l'un des deux commette l'adultère avant que cette période ne soit écoulée et dans ce cas, ce seul motif serait suffisant pour qu'il y ait demande et octroi d'un divorce.

Le Chapelet à CHFA

29 - Radio-Edmonton Ltée.
30 - Conseil LaVérendrye des C. de C., Edmonton.
31 - Les Vieillards du Foyer Youville, St-Albert.

FEVRIER

2 - Paroisse St-Joachim, Edmonton.
3 - Radio-Edmonton Ltée.
4 - Paroisse St-Albert, St-Albert.
5 - Les Vieillards du Foyer N.-D. du Lac, McLennan.
6 - Famille Gérard Maisonneuve, Falher.
7 - Conseil LaVérendrye des C. de C., Edmonton.
9 - Famille Charles Guenette, Falher.
10 - Paroisse St-Louis, Bonnyville.
11 - Famille Alexandre Bérubé, Beaumont.
12 - Paroisse St-Jean de Brébeuf, Mallaig.
13 - Paroisse St-Joseph, Whitecourt.
14 - Conseil LaVérendrye des C. de C., Edmonton.
16 - Familles Charles Cimon et Jean Doucette, Falher.
17 - Paroisse Cathédrale de St-Paul.
18 - Les Vieillards du Foyer Youville, St-Albert.
19 - Paroisse St-Emile, Legal.
20 - Les employés de l'hôpital Sacré-Coeur, McLennan.
21 - M. et Mme Joseph Gratton, St-Paul.
23 - Conseil Grouard des C. de C., Falher.
24 - Radio-Edmonton Ltée.
25 - Paroisse Sacré-Coeur, Donnelly.
26 - Dames de Ste-Anne, paroisse Ste-Anne, Falher.
27 - Radio-Edmonton Ltée.
28 - Conseil LaVérendrye des C. de C., Edmonton.



Le grand maître du vitrail moderne est sans doute le Français Gabriel Loire. En France, on trouve de ses vitraux et verrières dans près de 500 églises, cathédrales et basiliques; il a travaillé également pour plus de 200 édifices religieux et laïcs des Etats-Unis et du Canada, notamment les églises Saint-Jean et Saint-Antonin de Montréal.

*****

Malgré de courtes pattes et un corps massif, le rhinocéros noir peut courir à 35 milles à l'heure.

La Sécurité Familiale souhaite BONNE FETE à ses membres suivants:

VENDREDI, 30 janvier
M. Antonio Joly, St-Paul.
M. Hector Noël, St-Paul.
M. Edmond Schaub, Edmonton.

SAMEDI, 31 janvier
M. Octave Chailler, Falher.
M. Roger Deshoux, Picardville.
M. Charles Desrosiers, Marie-Reine.
R.P. Edmond Douziech, o.m.i., Breynat.
Sr Hélène Fédoruk, s.c.e., Edmonton.
M. Réal Girard, Edmonton.
Dr Jean Leduc, Ottawa.
Sr Thérèse Myre, c.s.e., Lac LaBiche.
M. Mathias Tellier, Morinville.

DIMANCHE, 1er février
R.P. Marcel Picotte, o. m. i., Makwa.

LUNDI, 2 février
M. Roger Chalifoux, Beaumont.
M. Emile Johnson, Guy.
M. Richard Pittman, Edmonton.
R.P. Joseph Régnier, o. m.i., Hobbema.

MARDI, 3 février
Dr Stephen Lynch, St-Albert.
M. André Rouleau, Edmonton.

MERCREDI, 4 février
R.P. Elphège Fillion, o. m. i., Atikameg.
M. Marcel Lavallée, Edmonton.
M. Ronald Lavoie, St-Isidore.
M. Claude Morin, Beaumont.
M. Maurice Potyin, Beaumont.

JEUDI, 5 février
M. Fernand Champagne, Edmonton.
M. Bernard Dubrûle, McLennan.
M. Albert Verreau, Edmonton.

Le séparatisme de l'Ouest: un passe-temps politique

SASKATOON - Les craintes d'un séparatisme dans l'Ouest canadien ne sont qu'un "passe-temps politique", a déclaré M. René Lévesque, chef du Parti québécois.

Au cours d'une allocution prononcée devant 400 étudiants de l'Université de la Saskatchewan, M. R. Lévesque a affirmé que le séparatisme de l'Ouest ne plongeait pas ses racines dans le peuple.

Ces menaces de séparatisme, a ajouté le leader indépendantiste, sont conçues pour gagner du terrain sur Ottawa au sujet des problèmes de l'Ouest.

Les Canadiens de l'Ouest n'ont pas les mêmes raisons que les Canadiens français pour se séparer, a déclaré M. Lévesque.

Précédemment, l'édifice où M. Lévesque a porté la parole a été évacué quand un individu a appelé pour dire qu'une bombe avait été placée à cet endroit. Passé au peigne fin, l'édifice n'a rien révélé de ce genre.



Le vétéran Lorne Worsley grimace au moment d'effectuer un arrêt et c'est apparemment le même geste qu'il a dû poser devant Sam Pollock lorsque ce dernier lui a parlé d'aller se remettre en condition avec l'équipe des Voyageurs de Montréal. Il semble maintenant assuré que le "Gumper" prendra sa retraite.

Un mot ridicule

Le mot "impensable" est-il correct? Non: il est même ridicule.

Impensable signifie "qui ne peut pas être pensé ou saisi par la pensée". Le mot se contredit donc lui-même puisque le simple fait de penser une chose oblige à la considérer comme pensable. N'employons donc pas cet adjectif. Nous avons à notre disposition: "incroyable, inimaginable, invraisemblable", etc.

(INFORMATION LAROUSSE)

Les Mots croisés du *franco-albertain*

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1								■				
2						■						
3				■								
4									■			
5			■				■				■	
6		■								■		
7			■								■	
8	■					■				■		
9				■				■				
10		■				■			■			
11					■		■			■		
12												

HORIZONTAL -
1 - Partie du tube digestif renflée en poche - Le chef de l'Eglise catholique.
2 - Fleuve de France - Mettre hors du droit chemin.
3 - De bonne heure - Métalloïde de numéro atomique 34.
4 - Cours d'eau peu considérable - Mesure agraire.
5 - Aluminium - Guenille, en anglais - Louanges.
6 - République de l'Afrique occidentale - Numéro.
7 - Eminence - Atteint de démence, pl.
8 - Rivière d'Allemagne occidentale - Glace, en anglais - Quatre, en anglais.
9 - Intérieur du pain - Particule chargée d'électricité - Robe des femmes de l'Inde.
10 - Du verbe réer - Adj. poss. - Contraire au bien.
11 - Cavité, orifice - Term. d'inf. - Pron. pers.
12 - Siège que l'on suspend par des cordes pour se balancer.

VERTICAL -
1 - Petit plancher surélevé pour y placer des sièges - Qui exprime la similitude.
2 - Capitale de la Corée du Sud - 1,002, en chiffres romains - En les.
3 - Gamin de Paris - Fromage blanc des Alpes.
4 - Pron. ind. - Diras, lettres mélangées - Lettre grecque.
5 - Service de transport pour les voyageurs et les marchandises.
6 - Comm. de Belgique - Police Provinciale.
7 - Pron. dém. - Viscères doubles.
8 - Philosophe belge, né à Anvers (1624-1669) - Oignon à forte odeur.
9 - Partie tombante d'un vêtement - Aventurier anglais, né à Oakham (1649-1705) - Note de musique.
10 - Air, mélodie, pl. - Avant-midi.
1 - Sentiment d'inquiétude - Se rendrait.
12 - Comm. de l'Oise.

SOLUTION EN PAGE 15

PLEINS FEUX SUR CHFA du 29 au 4

RANCH 680

En plus de vous offrir tous les jours une heure de musique et de chansons Western qui sont de plus en plus en demande, le foreman du Ranch 680, Normand Fontaine, vous donne la chance de gagner 3 cadeaux intéressants toutes les semaines soit les lundis, mercredis et vendredis entre 3 et 4 heures.

Il nous fait également plaisir d'annoncer aux membres du Ranch 680 qu'ils pourront se mériter le super gros-lot du 15 mai prochain, soit en devenant membres, soit en renouvelant leur carte de membre. Vous pouvez de plus augmenter vos chances de gagner par le nombre de nouveaux membres recrutés.

Ce super gros-lot est une tondeuse à gazon Lawn Boy d'une valeur de $150.00 ou $75.00 en argent comptant, selon votre choix.

Nous vous invitons donc à participer au concours du SUPER GROS-LOT dont le tirage sera fait le 15 mai par Normand Fontaine au Ranch 680.

S'IL VOUS PLAIT

Colette Devlin et Jacques Fauteux animent chaque jour le magazine S'IL VOUS PLAIT. Ce grand magazine quotidien comprend des séries dramatiques et humoristiques, des jeux questionnaires, une rubrique sur le français parlé et des bulletins de nouvelles. S'IL VOUS PLAIT, en ondes d'une heure à deux heures 45 du lundi au vendredi.

PLACE AUX FEMMES

La guerre des sexes se poursuit du lundi au vendredi à Place aux femmes... A quand donc, un gouvernement entièrement féminin présidé par Lise Payette? Une telle chose ne saurait lui déplaire. Elle est féministe et anti-conformiste. Elle est aussi et avant tout, l'animatrice de Place aux femmes, en compagnie de Guy Provost, tous les matins de 10 à 11 heures.

VIENT DE PARAITRE

Un Canadien français face à la Gestapo

par: Capitaine Lucien-A. Dumais

Les Editions du Jour viennent de lancer Un Canadien français face à la Gestapo, du capitaine Lucien-A. Dumais.

Dans un Canadien français face à la Gestapo, le capitaine Lucien-A. Dumais raconte les aventures qu'il a vécues alors qu'il dirigeait, en France occupée par les Allemands, un réseau de Résistants dont le but était de rescaper les aviateurs alliés abbattus en Europe. Chef du réseau Shelburn, le capitaine Lucien-A. Dumais a ainsi fait évacuer plusieurs militaires américains, anglais et canadiens en les conduisant sur la Côte Atlantique de la France où une corvette britannique venait les chercher. C'était une entreprise périlleuse que celle de l'évacuation des "colis" car les Allemands veillaient au grain, de même que les "collaborateurs" qui n'hésitaient pas à dénoncer leurs compatriotes pour entrer dans les bonnes grâces de la Gestapo.

Un Canadien français face à la Gestapo est donc plus qu'un témoignage sur la Seconde Grande Guerre. C'est véritablement un merveilleux roman d'aventures qui se lit d'une seule traite. Raconté simplement, avec verve et chaleur, Un Canadien français face à la Gestapo ne vous laissera pas indifférent. Huit pages de hors textes situent les lieux de ce livre qui vous passionnera.

Un Canadien français face à la Gestapo est en vente au prix de $3.50. Distributeur: Les Editions du Jour, (Service des Messageries), 1651 rue Saint-Denis, Montréal 129.

Les 8 erreurs...

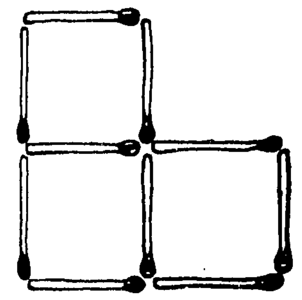
1. Prix différent du chapeau dans la vitrine.
2. Tout au fond, à gauche, l'homme a disparu.
3. Il y a un mégot de plus sur le trottoir.
4. Décolleté différent de la dame à la fenêtre, à droite.
5. Soulier différent de l'homme qui court.
6. Rideau à la fenêtre qui se trouve près du réverbère.
7. La jupe de la dame, avant-plan, est différente.
8. Le bord du toit (maison de droite) est plus large.

FLAIRETOUT

L'attaque a eu lieu vers dix heures. Le comptable déclare avoir perdu connaissance aussitôt après. Il est revenu à lui dans l'obscurité et aussi nu qu'un ver de terre, il ne pouvait donc savoir l'heure et appuyer sur le bouton vers trois heures!

CASSE-TETE

SOLUTION A LA PAGE 15



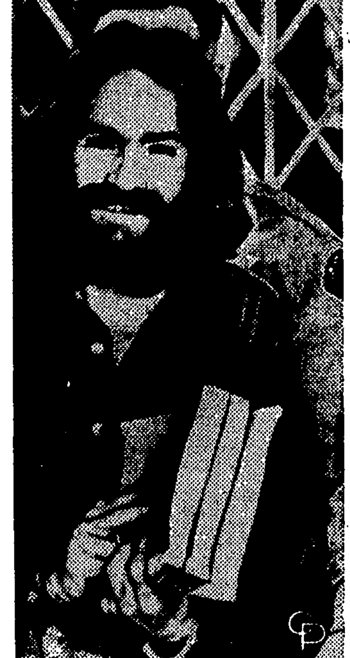
Il y a dix allumettes dans ce dessin. Pouvez-vous les placer différemment de façon à former un cube?

DIS, POURQUOI?

-Pourquoi qu'il pleut, maman?

-C'est pour faire pousser un tas de bonnes choses, par exemple des pommes, des raisins et aussi des fleurs.

-Mais alors, maman, pourquoi pleut-il sur le pavé des rues?



Accusé des meutres de Sharon Tate et du couple LaBianca de Los Angeles, Charles Manson, chef d'une colonie hippie, est tout souriant à sa sortie de la Cour d'où l'on vient de lui accorder la permission d'assurer sa propre défense à son procès.

Politique énoncée prochainement

Le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, a de nouveau donné l'assurance, aux Communes, que le Gouvernement ferait connaître prochainement sa politique vis-à-vis de l'information gouvernementale.

Le chef adjoint du Nouveau parti démocratique, M. David Lewis, a pressé le premier ministre de questions lui rappelant que déjà un groupe de personnes oeuvrait sous l'appellation d'Information Canada".

M. Trudeau a souligné qu'il existait un groupe de spécialistes qui travaillait justement sur cette question, mais que ces travailleurs ne formaient pas "Information Canada" puisque le Gouvernement ne s'est pas encore prononcé.

Enfin, M. Trudeau a réaffirmé son intention de faire dans un avenir rapproché une déclaration sur le sujet.

On se souvient que la création d'un office central d'information qu'on nommerait "Information Canada" constituait la principale recommandation du rapport de l'équipe de spécialistes sur l'information.

A votre service

JE M'APPELLE ANTOINE

Interprète-compositeur: Pierre Létourneau

J'ai vu le jour dans un faubourg mal vêtu,
Ma mère suivait mon père qu'était musicien
Quand j'ai su compter jusqu'à la lettre vingt
J'ai quitté l'école sans l'avoir voulu.

REFRAIN -
J'm'appelle Antoine
J'ai pas eu d'veine
Le diable porte quand j'vois
Monter les hirondelles devant ma porte

J'trimballais pour l'épicier siffleux du coin
Les commandes à bicyclette le samedi soir
Le dimanche j'm'trouvai seul comme le trottoir
J'm'en allais m'vautrer au Cinéma Champleur

Plus tard je m'apprisoisai aux maisons closes
Où j'avais, comme un seigneur, ma chambre à moi
Et c'est là qu'j'ai souffert le coeur en émoi
D'amertume et de vérole pour la chose!

Quand j'ai décidé enfin de prendre femme
Ne restait plus de moi que le souvenir
Or j'ai cherché si longtemps pareil ou pire
J'en laissai mes cheveux ainsi que mon âme.

C'est aujourd'hui qu'on me mettra dans la terre
Dans un trou qui est pas le mien, j'm'en fous,
S'il cessait au moins de m'pleuvoir dans l'cou
J'pourrais dormir avant que la mort m'enterre.

Dernier refrain:
J'm'appelle Antoine
J'n'ai pas eu d'veine
Le diable m'emporte
Comme un sale voyou
Par delà mes amours mortes (bis).

Pourquoi cet accent des Canadiens français?

"Nous parlions français au XIVe siècle; nous le parlions au XIIe", disent volontiers les Canadiens.

C'est exact: si leur territoire n'est pas inclus dans les limites géographiques où s'est élaborée la langue française, leurs ancêtres sont venus de France au XVIIe siècle et au XVIIIe, emportant avec eux une langue déjà fixée.

La plupart s'étaient recrutés dans les provinces du Nord-Ouest et de l'Ouest, Normandie, Poitou, Picardie, Saintonge, un peu la Bretagne, un peu le Bassin parisien; l'Est, le Massif Central, éloignés de la mer, ont fourni un contingent beaucoup plus réduit. Les régions d'où ils provenaient étaient très disparates, et ils arrivaient trop au compte-gouttes, bateau par bateau, pour conserver des patois, tout au plus des tournures régionales et maritimes; leur mélange les uniformisait. Sur place, ils inventaient des expressions pour désigner les particularités du climat, de la faune, de la flore. Leur prononciation, demeurée rurale, tendait à se nasaliser, à se télescoper, diphtonguant les voyelles, avalant les syllabes: faut-il y voir un effet du froid rigoureux qui, en hiver, amène les promeneurs à ne parler que du bout des lèvres? Cet accent ne rappelle guère, en tout cas, celui des Anglais ou des Américains parlant français.

(Auguste VIATTE, auteur de LA FRANCOPHONIE.

Jalousies et drames à l'arrivée du petit frère

On n'insistera jamais assez sur le choc, parfois très douloureux, que provoque, sur la sensibilité d'un enfant unique, la naissance d'un petit frère ou d'une petite soeur.

Essayons, nous les grands, de nous substituer, quelques instants, à ce monarque soudain détrôné... Peut-être, retrouverions-nous, dans nos souvenirs, des relents de cette amertume, sinon de cette révolte, qui nous a nous-mêmes étreints, lorsque est apparu, au foyer paternel, un véritable intrus à qui allaient, du jour au lendemain, toutes les attentions, toutes les tendresses.

Souverain déchu, l'enfant unique, tout à coup supplanté, voit son propre univers bouleversé. Il éprouve confusément une angoissante impression d'insécurité; il se croit plus ou moins abandonné, dans la mesure même où ses parents consacrent tout leurs temps - et c'est parfaitement naturel - au nouveau-né.

Ce roi déchu, cette reine détrônée

Trop jeune encore pour manifester sa jalousie de façon claire et explicite, comme un "grand", il fera tout naturellement l'intéressant, afin de ranimer, à son bénéfice, la vigilance de ses parents. Au besoin, il pleurera, la nuit, en même temps que le bébé; il accumulera les caprices, il mouillera son lit.

Il veut, en somme, nous contraindre à lui accorder au moins autant de sollicitude qu'à "l'usurpateur"

Devons-nous traiter ce roi déchu, cette reine détrônée, en fâcheux, en jaloux, en importuns égoïstes?

Gardons-nous surtout de cette réaction, assez légitime, en apparence. Le chagrin du monarque oublié ne ferait que croître et gagner en profondeur.

En dépit de notre fatigue, de nos soucis toujours plus lourds, rappelons-nous que le roi destitué, que la reine déchue ont surtout besoin de ne point se croire abandonné.

A nous, en conséquence, de trouver, chaque jour, dix minutes - pendant le sommeil de l'usurpateur, par exemple - pour leur manifester une tendresse exclusive et infiniment précieuse.

Ces monarques découronnés ne demandent, au fond, qu'à recevoir des apaisements. Leur jalousie disparaîtra, en même temps, que leur inquiétude.

Informe et terriblement pataud

Le problème prend une autre gravité si, au lieu d'avoir trois ou quatre ans, le monarque déchu va sur sa dixième année. Habitué à monopoliser toute l'attention et toute la tendresse de la maison, ce petit homme et cette petite femme vont trouver pour le moins regrettable cette apparition d'un deuxième larron, amorphe et sans personnalité, qui va, du jour au lendemain, accaparer toutes les gentillesses du papa et de la maman, provoquer les visites émerveillées des voisins et des amis.

Déjà conscients et fiers de leurs jeunes forces, le grand garçon et la grande fille trouveront assez peu à leur goût qu'on leur demande de trouver beau ce nouveau-né, encore informe et terriblement pataud.

L'une des seules forces d'éviter les heurts et les complications consiste à préparer le grand frère ou la grande soeur à la venue du bébé. Il faut donc leur expliquer, s'ils le demandent, bien entendu, avec des mots très simples, en quoi consiste la naissance de celui ou de celle qui désormais partagera leur existence et portera leur nom.

La plupart du temps, d'ailleurs - ne nous faisons pas d'illusions à ce sujet - la petite fille et le petit garçon de cinq à sept ans ne pourront s'empêcher de traduire leur instinctive jalousie, en proférant des phrases de ce genre:

-D'abord, moi, je n'aime pas mon petit frère. C'est ça, ma petite soeur? Moi, je la trouve vilaine... Dis, maman, on ne peut pas rapporter le bébé où tu l'as pris?..."

Ne réprimandons pas le grand frère ou la grande soeur pour cette crise d'instinctive jalousie. Ils ont, au moins, à défaut d'une élégance extrême qui n'est point de leur âge, le mérite d'une désarmante sincérité.

Si nous le grondons, ils vont se sentir coupables, refouler leurs sentiments et les manifester, tôt ou tard, d'une façon beaucoup moins spontanée.

Miel et vinaigre

Profitons, au contraire, de cet accès de sincérité pour expliquer à nos enfants jaloux que nous leur avons accordé naguère autant de soins et de tendresse que nous comptons beaucoup sur eux pour nous aider à élever, à surveiller à protéger le nouveau-né si fragile.

Pris, une fois de plus, au jeu de l'amour-propre et de la confiance, le monarque déchu, fier de ses nouvelles responsabilités, se transformera bien vite en chien de garde et en ange tutélaire.

N'oublions jamais, pour conclure, cette sage parole de François de Sales, évêque de Genève, au dix-septième siècle:

-Mes enfants, vous attraperez beaucoup plus de mouches avec du miel qu'avec du vinaigre".



On a présenté ces deux combinaisons au cours d'un récent défilé de modes futuristes tenu à Amsterdam. A gauche, c'est un tricot tout d'une pièce du couturier suédois Signsten Herrgard et à droite, un ensemble de velours vert foncé créé par le Hollandais Gils.

Augmentation des cas d'apoplexie chez les femmes prenant la pilule

TORONTO - Le Dr William Lougheed, spécialiste de la chirurgie cérébrale, attaché à l'hôpital général de Toronto, constate une augmentation des cas d'apoplexie chez des femmes qui prennent la pilule contraceptive, mais il ne saurait encore affirmer avec certitude, s'il s'agit là d'une simple coïncidence ou si la pilule est effectivement à l'origine de cette situation.

Le Dr Lougheed qui faisait état, au cours d'une interview, d'une nouvelle méthode de substitution d'une artère dans la tête d'un patient atteint d'apoplexie, a déclaré que le nombre de femmes entre l'âge de 30 et 40 ans, qui souffrent d'apoplexie est suffisamment important pour amener les médecins à soupçonner la pilule.

Selon lui, le tiers des femmes atteintes d'apoplexie souffrent de blocage subit d'un vaisseau sanguin, qui entraîne une paralysie cérébrale affectant le bras ou la jambe.

Un autre tiers souffre d'attaques brèves et temporaires, telles que la perte de la vue d'un oeil, ou l'incapacité à se servir d'une main. Ces attaques, dit-il, ne durent souvent que quelques minutes, mais elles se répètent fréquemment.

Les autres semblent souffrir d'un durcissement plus lent et plus généralisé des artères.

Le Dr Lougheed estime, en outre, que d'autres, dont des membres de la famille ont souffert d'apoplexie, sont sujets à cette maladie en raison de la présence d'une forte dose de matière grasse dans le sang.

Nouvelle technique

Ces personnes, dit-il, souvent jeunes et bien portantes, vont être les principaux bénéficiaires d'une nouvelle technique chirurgicale qui consiste à rétablir la circulation dans les parties du cerveau où le sang se fait rare, en doublant l'artère bloquée avec une section de veine prise sur la jambe.

Cette opération, le Dr Lougheed l'a pratiquée pour la première fois au monde le 5 décembre 1969 à l'hôpital général de Toronto, sur une femme de 54 ans qui, depuis, s'est rétablie.

A l'aide d'un nouvel équipement chirurgical, deux équipes dirigées par le Dr Lougheed ont mis 12 heures à doubler l'artère carotide bloquée juste au-dessus du cou, avec une section de veine prélevée sur la jambe de la patiente.

La veine a été insérée dans une petite ouverture pratiquée au-dessus de la partie bloquée de l'artère, cousue en dessous de la peau du crâne, puis reliée à l'artère du cou au-dessous du point de blocage, rétablissant ainsi l'afflux sanguin.

Le Dr Lougheed a précisé que son opération ne servira pas à guérir les patients paralysés, mais elle peut prévenir chez eux de nouvelles attaques pouvant causer la mort ou aggraver la paralysie.

Des joyaux romantiques échoient à un musée

WASHINGTON - Un collier et un bracelet en aigues-marines de 1,000 carats qui "ramassait la poussière" dans un appartement newyorkais depuis un an, a été présenté à l'Institut Smithsonian.

Le donateur était le baron W. Langer Von Langendorff, président et propriétaire des parfumeries Evyan. Les bijoux dont l'histoire est romantique, avaient appartenu à sa femme, décédée il y a plus d'un an.

Originaire d'Autrice, Von Langendorff qui est connu sous le nom de docteur Langer, est un chimiste qui possède les formules secrètes de quelques-uns des parfums les plus populaires aux Etats-Unis.

Les bijoux étaient assurés pour $50,000. Les pierres qui avaient subi un traitement spécial à la chaleur ressemblaient à un millier d'émeraudes d'un carat taillées en diamants plutôt qu'à des aigues-marines. Elles avaient appartenu à Chah Djahan, l'empereur mongol de l'Inde qui avait construit le Tah Mahal pour servir de mausolée à sa femme.

Le public en a eu connaissance pour la première fois en 1813, lorsque le rajah d'Afghanistan offrit les pierres non taillées en échange d'un asile à Lahore, après son exil.

Les pierres, parmi lesquelles une aigue-marine de 1,000 carats évaluée à $25,000 et présentée l'année dernière à l'Institut Smithsonian, ont été acquises après 1813 par les ancêtres de Mme Von Langendorff qui étaient des diplomates anglais en Inde.

Enquête sur les dépenses de 22,000 familles

Un groupe d'environ 500 enquêteurs visiteront dans quelques jours 22,000 familles canadiennes réparties à travers le pays, pour savoir de quelle façon elles dépensent leur argent, a révélé un communiqué du Bureau fédéral de la Statistique.

L'enquête, sur une base individuelle confidentielle, a pour but d'établir de nouveaux points de repères pour un futur indice des prix à la consommation.

L'indice actuel ne tient pas compte du fait, par exemple, que certaines familles peuvent avoir plus que d'autres une tendance à acheter certains biens.

Les agents chargés de cette enquête porteront une carte d'identité officielle qu'ils devront montrer sur demande.

"Avant de pouvoir tirer des conclusions sur la signification des variations du prix d'un bien par rapport aux autres, nous devons savoir quels sont les biens et les services pour lesquels les familles consacrent une partie de leur budget les sommes relatives dépensées pour chacun d'eux", a déclaré M. Herb Segal, directeur adjoint de la division des prix au BFS.

Comment se faire des ennemis... de ses propres enfants

NEW YORK - Voici comment une journaliste américaine conçoit les résolutions de l'an nouveau, pour les parents qui veulent absolument creuser le fossé entre les générations; cette liste de résolutions vous permettra de déclarer l'année prochaine, sur un ton suffisant: "Mes enfants sont d'authentiques adolescents. Nous n'avons aucun intérêt en commun".

Vos résolutions à l'envers se liront comme ceci:

-Je dirai à mes jeunes qu'ils gardent leur musique pour eux, que j'ai eu jusqu'ici assez d'ennuis à les élever, qu'ils peuvent me laisser la paix quand je suis à la maison.

-Je leur dirai de se mêler de leurs affaires, quand les adultes discutent du budget ou de l'état de leurs nerfs.

-Je leur rappellerai à toute occasion qu'ils ont créé leurs propres problèmes, et qu'il est inutile de m'en rabattre les oreilles.

-Je ne m'intéresserai jamais à leur travail scolaire, que je considère une affaire entre eux et leurs professeurs; après tout, j'ai tout mon temps, quand j'avais leur âge.

-Pour mettre une fin à leur détestable habitude d'occuper le téléphone pendant des heures, je limiterai les appels à cinq minutes chacun; pour discuter leurs éternels problèmes d'adolescents, rien ne les empêche d'aller chez leurs amis!

-Je serai intraitable quand ils me demanderont des choses que nous n'avons pas les moyens d'acheter; "non" sera "non".

-Je serai méfiante; dès qu'ils sortiront de la maison, je passerai leur chambre au peigne fin, pour savoir s'ils me cachent quelque chose.

-Quand ils recevront leurs amis, je me mêlerai à la conversation aussi souvent que j'en aurai envie, particulièrement quand il s'agira de leur dire qu'ils sont tout de travers.

-Je leur ferai toutes les remarques possibles, devant leurs amis, sur la longueur de leurs cheveux, leurs manières à table, leur langage, leurs vêtements, leurs idées politiques.

-Je serai sans pitié pour les amis qu'ils amènent à la maison, critiquant tout ce qu'ils ont dit et tout ce qu'ils ont fait aussitôt qu'ils auront passé la porte.

-Je ne manquerai pas de leur souligner tous les sacrifices que font leurs parents pour leur procurer des souliers de quinze ou vingt dollars, eux qui se contentaient de si peu à l'époque de leur jeunesse; l'important, ce n'est pas de constater qu'il y a inflation, l'important, c'est qu'ils se sentent coupables.

Le "blanc" se colore pour le linge maison

A l'armoire copieusement garnie de nos grand'mères, la vie moderne a substitué une armoire moins remplie, mais plus riche en fantaisie et en gaieté.

La machine à laver supprime les grandes lessives et réclame un linge léger qui prend un minimum de place, allège les armoires et permet un lavage et un repassage rapides. Métis ou coton léger longues fibres sont les plus employés; agréables, ils se froissent moins que les lourdes textures ou fil. En couleur ou imprimés, ils sont très séduisants.

Tapissez les rayonnages de votre armoire avec du tissu ou du plastique: uni, rayé ou à fleurs.

N'oubliez pas de plier toujours vos draps, vos serviettes de la même manière, de placer les raies et les liteaux les uns au-dessus des autres pour la perfection du coup d'oeil.

Composition du linge de maison -

Pour un ménage de deux à quatre personnes, il faut au minimum:

3 paires de drap de lit
6 serviettes de toilette
4 gants de toilette par personne
1 douz. de torchons
1 douz. d'essuie-verres
6 essuie-mains
1 service de table de 6 couverts
2 services de table simples et un troisième plus élégant
6 essuie-meubles
2 draps de bain ou un peignoir par personne

Le drap de bain est moins onéreux à l'achat et à l'entretien; il est aussi d'un rangement moins encombrant et plus esthétique que le peignoir.

L'idéal si vous disposez d'une place suffisante est d'organiser un coin lingerie: placard à linge, planche à repasser, jeannette, une corbeille pour le linge à repasser une autre pour le linge à raccommoder, une boîte à ouvrage où vous trouverez tout ce qui est nécessaire à l'entretien du linge: coton à repriser, galon, attaches, marques, boutons, etc...

Dans le bas du placard à linge, vous placerez les corbeilles, les chiffons et le fer à repasser.

Sur le rayonnage au dessus, les grands et les petits draps et les draps de bains. Bien à portée de la main, les serviettes de table, de toilette, les torchons de réserve.

Les napperons, le linge à thé peuvent être placés dans un carton recouvert de plastique décoré assorti à celui dont vous aurez tapissé le placard.

N'oubliez pas de parfumer votre linge comme autrefois, en glissant entre les piles un sachet de lavande.

Les cas nombreux des adolescentes enceintes

Les deux cents assistants sociaux, commissaires d'écoles, médecins et infirmières qui ont participé au symposium de Montréal sur l'écolière enceinte, ont conclu qu'on ne découvrira peut-être jamais de complète mesure préventive. Mais, pour la jeune fille dans ce trouble, Mme Pauline Vanier, dans son allocution d'ouverture, a présenté une solution complète: de la compassion. "Ouvrir son coeur est la chose à faire aux adolescentes à ces moments d'infortune", dit-elle.

Le Dr Howard Osofsky, directeur médical du programme d'éducation des jeunes mères de Syracuse, New York, a ajouté qu'en plus de la compassion, il y avait un urgent besoin pour les gens de profession de rompre avec les anciennes attitudes envers ces pauvres malheureuses. "Au lieu de considérer ces grossesses comme des péchés, dit-il, et des erreurs, les assistants sociaux devrait être plus attentifs aux troubles émotifs que ces situations causent."

Le symposium a été tenu sous la présidence de Mme Elena Kruger, assistante sociale à l'unité des adolescentes, de l'Hôpital pédiatrique de Montréal. Il était offert sous les auspices de l'unité des adolescentes de l'Hôpital pédiatrique de Montréal, de l'Ecole des assistants sociaux de l'université McGill et de la raison sociale Ortho Pharmaceutique du Canada Limitée.

Une augmentation -

Les statistiques en Amérique du Nord, en Grande-Bretagne et en Europe affichent une grande augmentation de naissances hors des liens du mariage. Au Canada, l'adolescente enceinte doit presque toujours quitter l'école et n'y retourne plus. Des interviews enregistrées par Mme Kruger et le Dr Peter Benjamin, directeur de l'unité des adolescentes, ont démontré le manque d'éducation sexuelle chez ces jeunes.

Par ailleurs, on a constaté que les jeunes mères ont beaucoup plus de problèmes médicaux que les femmes plus âgées. Le programme de Syracuse prévoit l'aide de spécialistes ce qui a eu pour heureux effet de diminuer le taux de mortalité des nouveau-nés de 5 à 1 sur 100.

En conclusion, les participants du symposium ont décidé d'organiser des soins entiers pour les adolescentes enceintes et non seulement les laisser comme présentement à l'attention d'agences sociales indépendantes.

Shirley Temple-Black a conquis les délégués

NATIONS UNIES - A l'assemblée générale des Nations unies, rares sont les délégués qui attirent autant l'attention des participants que Shirley Temple-Black, laquelle se tire assez bien de l'examen minutieux dont elle fait l'objet.

Son fameux sourire qui creuse des fossettes, et l'intérêt qu'elle manifeste pour les sujets traités devant le Comité social de l'ONU dont elle fait partie, ont conquis plusieurs délégués qui étaient moins enthousiastes il y a deux mois, à l'idée de compter dans leurs rangs l'ex-vedette enfant.

Elle nous apporte la fraîcheur d'une brise, a commenté l'ambassadeur Jamil Baroody, de l'Arabie Séoudite en s'adressant à un reporter. "En l'entendant parler, j'ai compris que Shirley Temple ne se repose pas sur ses lauriers en tant que vedette enfant du cinéma. Elle est devenue une militante sincère et se fait l'interprète de la jeunesse", a-t-il ajouté.

Les problèmes des jeunes intéressent depuis longtemps Mme Black, qui est mère de trois enfants. Son premier discours au Comité social portait sur la jeunesse et l'essor national.

Plusieurs délégués avaient émis des critiques relatives au système américain consistant à choisir pour sa délégation à l'Assemblée générale, au moins une personne très connue qui souvent, s'intéresse peu aux affaires des Nations unies.

Entraide aux victimes du cancer du sein

TORONTO - Une trentaine de femmes qui ont eu un cancer du sein projettent d'entreprendre des visites à l'hôpital pour encourager et aider d'autres femmes à surmonter le traumatisme qu'entraîne une mastectomie ou ablation du sein. Cette visite ne se fera qu'à la demande des médecins traitants.

"J'ai subi une mastectomie il y a sept ans et demi et je sais ce que j'ai ressenti alors", déclare Phyllis Burgess, un membre du groupe.

"J'étais terriblement inquiète de mon apparence extérieure, à un degré anormal. J'étais surprise que les gens trouvent difficile de me parler de mes problèmes. Ils faisaient semblant de tout ignorer comme si tout pouvait disparaître si l'on n'en parlait pas. Je voulais moi-même en parler mais personne n'osait le faire".



Cela vous plaît? Les dames et demoiselles seront bien protégées de la pluie ce printemps puisque la mode "maxi" sera déterminante dans la confection des imperméables. La ligne empruntée pour le dessin de cet ensemble est celle d'une forme de protection parmi les plus anciennes: la tente.

Nette domination de l'élite anglophone

Le ministère des Affaires extérieures, dominé par une élite anglophone souffre d'une très grande faiblesse sur le plan biculturel et rien d'autre qu'un travail de réforme en profondeur sur tout le front du service extérieur ne saurait produire les correctifs durables nécessaires pour faire de ce service le reflet d'un Canada bilingue et biculturel.

C'est ce que rapporte un document de travail rendu public par la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme.

Le rapport de 217 pages intitulé "Le ministère des Affaires extérieures et la durabilité culturelle" est l'oeuvre de M. Gilles Lalande, directeur du département de Sciences politiques à l'Université de Montréal.

M. Lalande retrace l'évolution des structures jusqu'en 1965 et met en lumière les nombreuses lacunes linguistiques du ministère pour ensuite décrire dans quelle mesure le français sert de langue de travail à l'administration centrale.

L'élite de langue anglaise

Il ressort clairement souligne le document que durant la majeure partie de sa formation, le ministère des Affaires extérieures a été de fait dominé par une élite de langue anglaise relativement homogène, tant du point de vue de l'origine et de la formation professionnelle que de celui de la culture ou de la formation intellectuelle.

"Enfin, ce sont les critères et les normes de cette élite qui ont eu cours au ministère dans le champ de l'utilisation, et par conséquent de l'appréciation des services des agents du service extérieur".

Le rapport renchérit, "Il crève les yeux que cette élite a fort habilement consolidé ses positions et celles de sa relève, par ce que nous avons appelé "l'opération du 1er octobre 1952". Il ne serait donc nullement étonnant de constater que la très grande influence de cette élite continue aujourd'hui de s'exercer dans tous les domaines qui ont fait l'objet de notre étude."

Le document signale que là où les règles à principe politique sont les plus pertinentes jamais sauf exceptions, la participation francophone au ministère n'a-t-elle été proportionnelle à l'importance de l'élément francophone dans la population canadienne.

Malgré une réorganisation générale des effectifs, on n'a pas réussi, de rappeler le document, à affecter des agents de langue français dans la même mesure que des agents de langue anglaise à l'administration centrale.

"Or, dit le rapport, il se peut fort bien que cette sous-représentation et cette sous-participation canadienne-française au ministère, toutes deux en partie le reflet d'une conception pour le moins particulière de cette élite en matière de biculturalisme, aient eu comme conséquence première de vicier à son point de départ l'image d'un Canada bilingue et biculturel à l'étranger".

Des nominations à des postes élevés

Le rapport Lalande estime que le ministère a peu de chances de trouver à sa débilité biculturelle présente des correctifs dont l'effet puisse se faire sentir à court terme.

Si l'élite du ministère et son antichambre, la sous-élite bureaucratique correspondent à ce que les auteurs anglo-saxons appellent une "self-perpetuation elite", le rapport suggère que face à une telle situation c'est rien de moins que la mise en place au niveau le plus élevé de dynamiques éléments francophones de l'extérieur qu'il faudrait carrément proposer.

Le rapport signale que cette injection de sang neuf ne saurait apporter des résultats concrets que si elle est faite soit au niveau du secrétaire général lui-même, ce qui serait selon M. Lalande une solution idéale, soit au niveau du sous-secrétaire d'Etat adjoint responsable en matière de personnel ou encore au niveau d'un nouveau poste qui pourrait être créé dans ce secteur.

L'étude souligne qu'une autre solution qui n'exclut pas la nomination de francophones équivaudrait à une réorganisation générale du service extérieur du Canada.

L'auteur précise que le ministère des Affaires extérieures devrait à tout le moins acquérir par une loi la responsabilité de l'organisation et de la direction d'un service extérieur canadien intégré.

Ce nouveau service comprendrait non seulement celui des Affaires extérieures mais ceux que maintiennent à l'étranger les autres ministères ou organismes de l'administration fédérale.

Sans avoir pour objet d'unifier tous les services du gouvernement fédéral à l'étranger, cette loi viserait avant tout selon l'étude Lalande à faire de chacun de ces services une partie intégrante d'un tout, et à les soumettre à plus ou moins brève échéance à des critères uniformes et à des principes de base communs.

"Or, dit le rapport, il conviendrait que cette loi accorde une sanction officielle au caractère biculturel de ce service extérieur canadien intégré."

Il importerait également que cette loi permette au ministère des Affaires extérieures d'exercer effectivement un contrôle permanent sur tous les agents du gouvernement fédéral envoyés en poste à l'étranger.

Un institut canadien du service extérieur

A partir du fait que toute mesure visant à donner au service extérieur du Canada un caractère authentiquement bilingue et biculturel ne saurait être mise en vigueur que par l'éducation de ses agents, l'étude suggère la création d'un institut canadien du service extérieur.

Cet institut s'appliquerait spécifiquement à assurer l'entraînement au départ, le perfectionnement ou le recyclage "dans une perspective biculturelle" de tous les agents canadiens envoyés à l'étranger.

Conscient des initiatives provinciales dans le domaine des affaires extérieures, l'auteur souligne que cet institut devrait chercher à associer à son fonctionnement les gouvernements provinciaux qui agissent ou qui voudraient agir dans leur champ de compétence propre sur la scène internationale et notamment le Québec. "Pour des raisons évidentes, cet institut devrait avoir son siège à Montréal", dit le rapport.

Plusieurs éléments contribuent à entraver le bon usage du français au ministère et en ce sens il est victime de sa propre nature qui est celle d'une agence de coordination. Les communications sont, il ne faut pas l'oublier, soumises aux impératifs de l'urgence et au recours à un équipement qui au Canada est nord-américain.

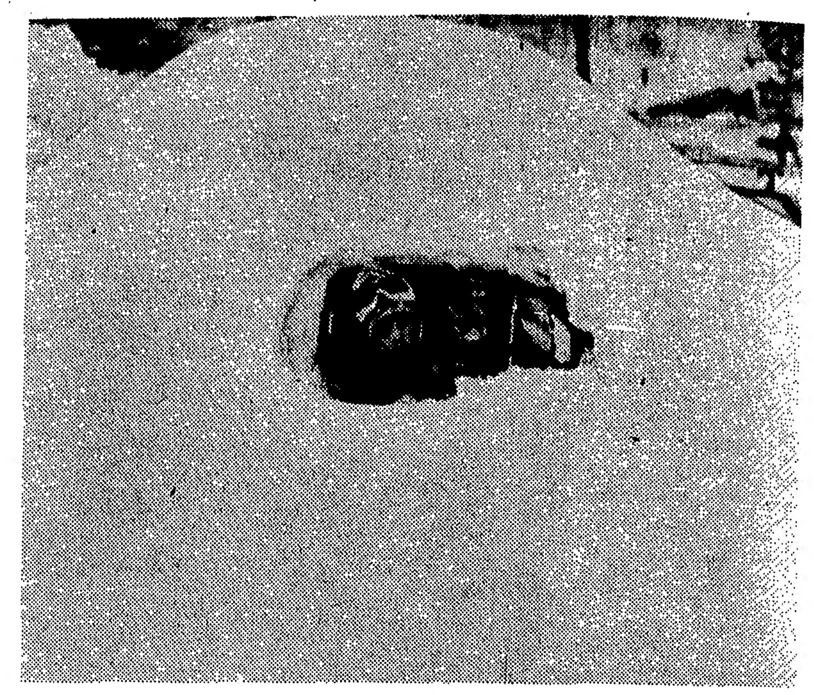
Les liens particuliers du Canada sur le plan international, "en partie le résultat de l'énorme puissance des Etats-Unis", ne peuvent guère contribuer de façon générale, rappelle le document, à l'enracinement du français dans l'administration fédérale.

Selon l'auteur, la rotation des cadres pourrait également tuer dans l'oeuf tout programme visant à étendre l'emploi du français au ministère.

Tant et aussi longtemps que tous les agents anglophones de ce ministère ne pourront pas travailler également et indistinctement en français comme en anglais, ce qui est autre chose que d'être reconnu comme bilingue, la règle universelle de la rotation ne pourra que rendre aléatoires sinon illusoires les progrès du français dans ce ministère.

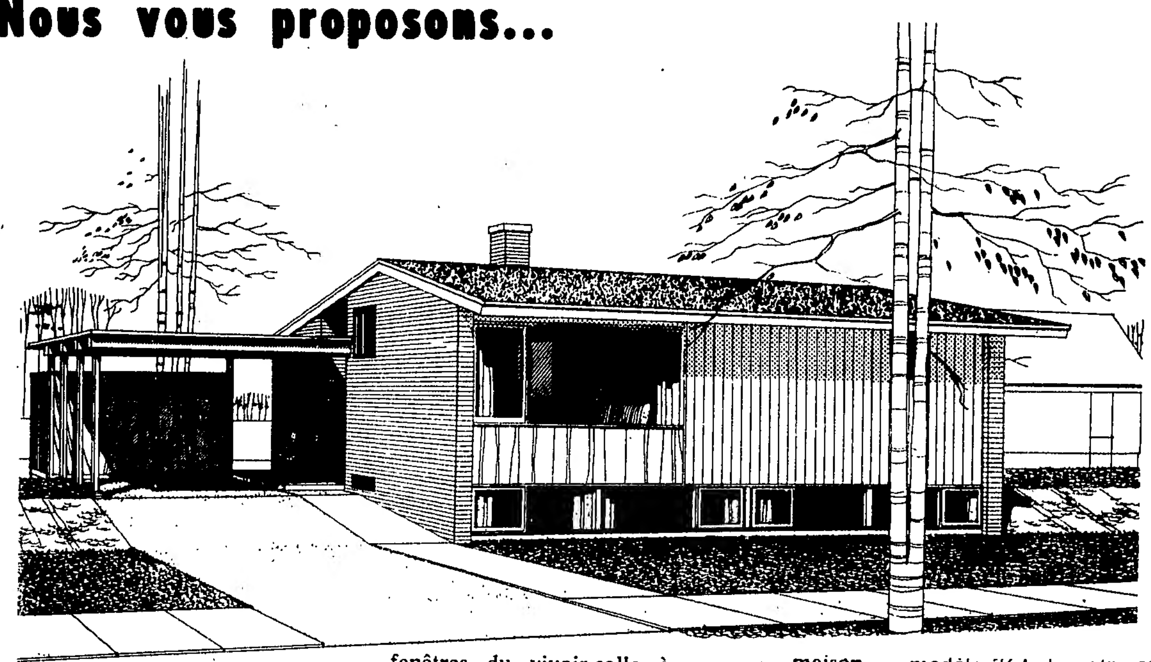
Enfin l'étude suggère de confier à des individus hors du régime actuel le soin de conduire un travail de réforme en profondeur dans le ministère.

Et le rapport conclut, "Mais tout le sens de notre réflexion est qu'il importe au plus haut point de donner une base technique plutôt que politique au biculturalisme du service extérieur du Canada."



Vous vous souvenez de la grosse tempête de neige au Vermont, au tout début de l'année? Voici à peu près ce que cela a donné... Le petit garçon et son chien ne sont pas dans un igloo mais plutôt à la fenêtre d'une automobile!

Nous vous proposons...



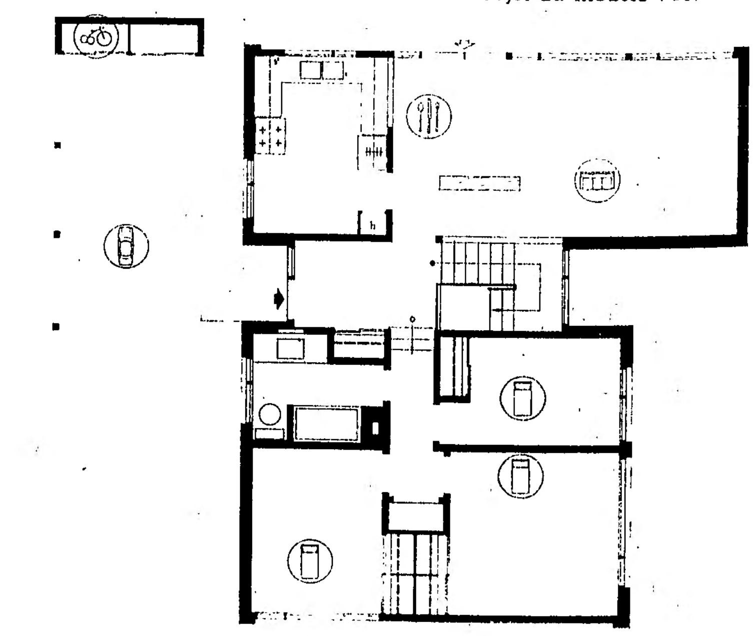
NOUVEAU MODÈLE DE MAISON — Cette maison, créée par l'architecte Douglas H. Miller de Vancouver, et dont le vivoir-salle à manger et la cuisine donnent sur le jardin à l'arrière, est à son avantage sur un terrain qui descend en pente douce à partir de la rue.

La différence de niveau entre l'aire de séjour et les chambres est de trois marches. La cuisine, dont l'aire de travail est en "U", inclut un coin-repas. Elle est à proximité de la porte avant et, de plus, permet de surveiller le jeu des enfants au jardin par la fenêtre au-dessus de l'évier, tandis que l'autre fenêtre donne sur l'abri d'auto. Un passe-plats relie cuisine et séjour. La salle à manger ouvre sur le jardin par des portes doubles faisant partie du mur vitré qui s'étend sur toute la longueur du vivoir-salle à manger. Tous les plafonds suivent la pente du toit.

Une cloison haute de trois pieds sépare le séjour de l'escalier qui mène au sous-sol. Ce dernier ne s'étend que sous les chambres et le hall d'entrée. On y trouve une grande salle de jeu en plus de l'entreposage et des services usuels. Cette maison est avantageusement située lorsque les fenêtres du vivoir-salle à manger donnent sur le sud-ouest.

L'aire de parquet habitable est de 1,111 pieds carrés, sans compter l'abri d'auto. Ses dimensions extérieures hors tout sont de 48 pieds 5 pouces sur 40 pieds. Les épures de cette maison — modèle 764 de notre catalogue — peuvent être obtenues de la Société centrale d'hypothèques et de logement à un prix nominal.

Le modèle 764 est à parement extérieur en brique sur bois; la même maison mais à parement extérieur en bois fait l'objet du modèle 760.



NOS REPRESENTANTS

BEAUMONT: Mme Ernest Gobeil
DONNELLY: Mlle Evelyne Lefebvre
FALHER: Mme Aurélius Servant
FORT KENT: M. Réal Croteau
GIROUXVILLE: Mme Alice Benoit
GUY: Mme Bernard Boulet
MARIE-REINE: Mme Ed. Chouinard
JEAN-COTE: Mme Lucien Sasseville
McLENNAN: Mme Simone Frey
MORINVILLE: Mme Eddy Bachand
PICARDVILLE: Mme A. C. St-Louis
ST-EDOUARD: Mme Magella Pelchat
ST-ISIDORE: Mme Marie Lavoie
TANGENTE: Mme Donat Sylvestre
THERIEN: M. Léonidas Cadrin
VIMY: Mme Albréda Fortier
IMMACULEE-CONCEPTION: Mme J. Lamoureux
ST-JOACHIM: M. A. J. ST-Pierre
ST-THOMAS: Mme F. Baillargeon

PROMESSE TENUE...

Dans une paroisse, le curé s'aperçoit un matin que le petit Jésus de la crèche a disparu. Mais voici que, traversant la place, il voit un gamin qui se promène dans une auto-joujou ayant l'Enfant Jésus à côté de lui.

-Mais, M'sieu le Curé, je ne l'ai pas volé. Je lui avais dit: Si tu m'apportes une belle auto pour Noël, je te ferai faire trois fois le tour de la place. Alors je tiens ma promesse.

CASSE-TETE

MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	E	N	F	[illegible]	N	A	L	■	P	A	P	E
2	[illegible]	E	I	N	E	■	[illegible]	G	A	R	E	R
3	P	O	T	■	S	E	L	E	N	I	[illegible]	M
4	F	U	I	[illegible]	S	E	A	U	■	A	R	E
5	A	L	■	R	A	G	■	[illegible]	[illegible]	[illegible]	■	N
6	D	■	N	I	G	E	R	I	A	■	N	O
7	E	M	■	[illegible]	E	M	E	N	T	S	■	N
8	■	I	[illegible]	A	R	■	I	C	E	■	I	Y
9	M	I	E	■	I	O	N	■	S	A	R	I
10	E	■	R	E	S	■	S	A	■	M	A	L
11	M	E	A	T	■	P	■	I	R	■	I	L
12	L	S	C	A	R	P	O	L	E	T	T	E

VOTRE HOROSCOPE

BELIER du 21 mars au 20 avril

Concentrez vos efforts sur des projets réalisables, et débarassez-vous de travaux inutiles. Eliminez les gens incompétents autour de vous. Vous avez besoin de repos.

TAUREAU du 21 avril au 20 mai

Ne négligez pas les possibilites lointaines d'une affaire intéressante. Orientez votre coeur dans une direction libre. Faites des projets d'avenir, mais soignez votre santé.

GEMEAUX du 21 mai au 21 juin

Vous pourrez négocier des affaires intéressantes. Exposez vos intentions franchement, vous y gagnerez. Ne vous fiez pas à des amitiés trop récentes. Détendez-vous.

CANCER du 22 juin au 22 juillet



Tenez-vous sur vos gardes, et maintenez votre position. Ne laissez de décision à des personnes qui veulent vous remplacer. Prenez part à la vie sociale. Dormez régulièrement.

LION du 23 juillet au 23 août

Attention aux affaires financières avec des gens que vous ne connaissez pas assez. Une personne de l'autre sexe cherche à vous nuire. Ecoutez les conseils des médecins.

VIERGE du 24 août au 22 sept.

Vous pourrez prendre des initiatives sur le plan financier. N'admettez rien sans toutefois vérifier: les conseils d'amis intimes ne valent pas les opinions d'experts spécialisés. Reposez-vous davantage.

BALANCE du 23 sept. au 23 oct.

Mettez-vous en contact avec des gens compétents, et ne vous laissez influencer par une personne séduisante. Soyez très prudent en voyage, pas d'abus physiques.

SCORPION du 24 oct. au 22 nov.

Observez les evenements passés, et tirez des conclusions de vos experiences. Evitez les contacts avec personnes du sexe opposé. Vous avez besoin d'air pur.

SAGITTAIRE du 23 nov. au 21 dec.

Vous pourrez réussir des investissements intéressants, si vous profitez de l'opportunité, avec sagesse. Ecartez les discussions familiales. Pas d'abus d'alcool.

CAPRICORNE du 22 déc. au 20 janv.

Vous bénéficierez d'une occasion remarquable grâce à un service rendu déjà à un ami. Employez les membres de votre famille, sans abuser. Evitez le tabac.

VERSEAU du 21 janv. au 19 fév.

N'agissez pas trop rapidement dans un projet qu'on vous propose, surtout s'il faut débourser sans avoir étudié l'affaire. Rapprochez-vous de votre famille. Attention aux abus d'exercices sportifs.

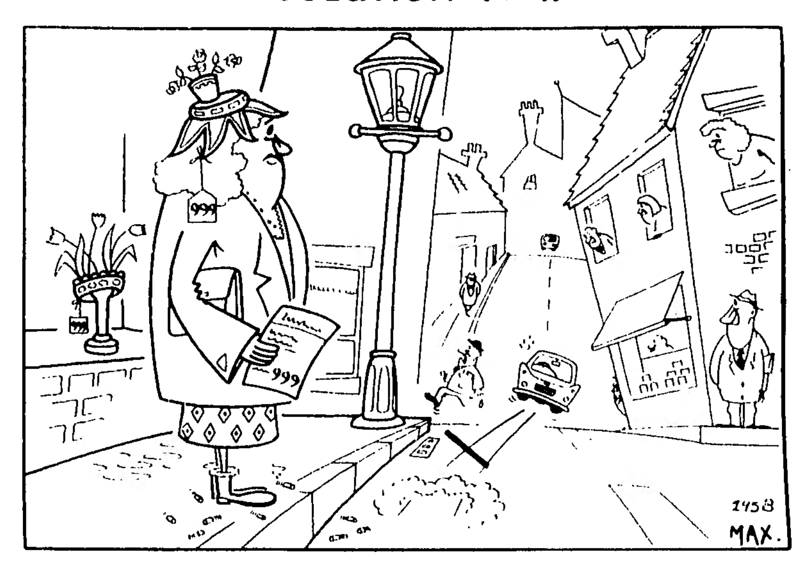
POISSONS du 20 fév. au 20 mars

Utilisez votre imagination et entreprenez de nouvelles operations. Agissez toutefois avec sagesse et modération. Votre famille vous apprécie. Calmez votre tempérament, et prenez du repos.

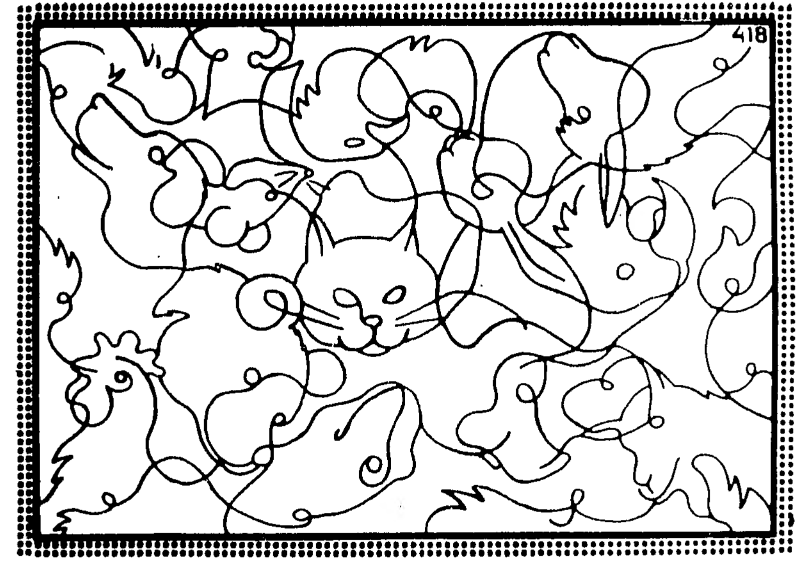
"LES HUIT ERREURS"



SOLUTION P. 11



DEVINETTE

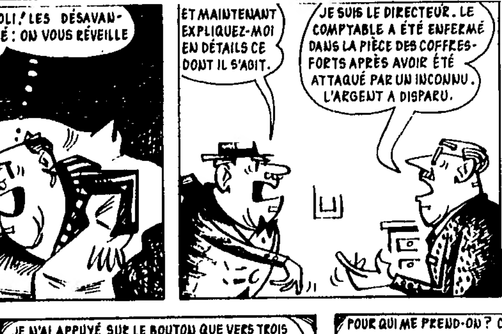


Ces lignes entrelacées forment douze têtes d'animaux. A vous de les retrouver... et nous vous prévenons que ce serait déjà pas si mal d'en trouver dix!

SOLUTION: Chien, souris, aigle, lapin, âne, perroquet, chat, ours, poule, grenouille, cochon et chèvre.





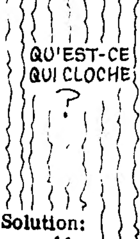












Solution: page 11



Harry Harrison remonte tout au haut de l'édifice Simpsons Tower de Toronto après être venu à la rescousse de deux ouvriers dont l'échafaud s'était coincé à 400 pieds du sol. Les deux hommes qui durent attendre quatre heures avant d'être secourus ont été unanimes: jamais plus il ne travailleront comme laveurs de carreaux.

Au Canada, les commerces doivent attendre 79 jours en moyenne, avant le règlement de leurs factures

Il faut, en moyenne, 79 jours aux entreprises et commerces du Canada pour recouvrer le plein montant d'une vente.

C'est ce qui ressort d'une analyse effectuée par la maison Dun and Bradstreet of Canada Ltd., sur la base des rapports d'impôts fédéraux de 171,917 entreprises canadiennes pour l'année 1966.

Ces entreprises représentant toute la gamme du commerce au détail, du commerce de gros, de l'industrie manufacturière, de la construction, des services généraux, de l'industrie agricole, forestière et minière, des transports et des services publics.

La maison Dun and Bradstreet a établi la période de recouvrement en divisant les ventes annuelles par les 365 jours de l'année, pour obtenir la moyenne quotidienne des ventes à paiement différé. Ces ventes sont, à leur tour, réparties en dettes actives et, pour fin de comparaison, la maison tient compte des conditions de vente qui peuvent différer d'une entreprise à l'autre.

Il ressort de cette étude que la période de recouvrement réelle varie de sept jours pour les magasins d'alimentation et les salles de quilles à 180 jours pour les services publicitaires. D'aucunes croient que la période de recouvrement ne devrait pas dépasser de plus de 10 ou 15 jours la période nette d'échéance prévue dans le contrat de vente.

Commerce au détail -

Dans le commerce au détail, la période de recouvrement est d'environ 30 jours pour les magasins à rayons mais de 90 jours pour les librairies. Cette période est de 16 jours pour les vendeurs d'autos et de 40 jours pour les magasins d'accessoires d'autos, de 11 jours pour les pharmacies et de 42 jours pour les quincailleries. La moyenne pour l'ensemble de ce secteur est de 24 jours.

Commerce de gros -

Dans le commerce de gros, la moyenne est de 53 jours, soit 29 jours de plus que dans le commerce de détail.

La période minimal de recouvrement est de 10 jours pour les bestiaux et la période maximale de 138 jours pour les céréales. Ce secteur comprend les marchandises sèches (66 jours) les denrées alimentaires (17 jours), l'équipement de plomberie et chauffage (57 jours), les papiers (74 jours), les tabacs (26 jours), etc.

Les manufactures -

Dans ce secteur, où la moyenne est de 59 jours, la période minimal de recouvrement est de 19 jours pour les viandes et la période maximale de 142 jours pour les jouets et articles de sport. La moyenne est de 59 jours.

A noter que les cercueils sont généralement payés dans une période de 90 jours, les fertilisants dans une période de 138 jours.

Dans l'industrie de la construction, la période de recouvrement est d'environ 78 jours. Cette période baisse à 65 jours dans les services généraux comme les hôtels et les cinémas, à l'exception où comme nous l'avons dit, la période de recouvrement est de 180 jours.

La moyenne dans les transports et services publics est de 55 jours; enfin, elle est de 63 jours dans l'industrie minière.

Le rapport de Dun and Bradstreet fournit également des pourcentages sur les profits de ventes, les actifs, les dettes des compagnies, ainsi que des indices de solvabilité.

Orientation familiale

libérer des tensions quotidiennes sont en train de passer tellement loin de nous tous... Ces moyens incluent la vie de famille, la belle musique, les arts, un bon film, une bonne jasette avec un ami... vous en connaissez bien d'autres qui sont tout à fait "bien"... Mais non! nous laissons la publicité s'emparer des drogues, publier ce qu'elle veut! et nous encourageons (sous le signe de la liberté!) les annonces" qui nous invitent tous à nous retirer dans quelque chose de plus en plus artificiel! Et nous allons blâmer nos jeunes de tomber dans le panneau ou les "trappes" que nous leur tendons? Allons, soyons un peu sérieux...

Mais... nous n'avons pas besoin pour autant de nous énerver et crier à la panique générale... Asseyons-nous avec nos jeunes, c'est à nous de le faire, après tout, nous sommes responsables de la société dans laquelle nous vivons, c'est nous qui avons causé l'atmosphère tellement "polluée"... Mais ne faisons pas la même erreur deux fois... Nous avons recours à l'alcool pour nous délivrer de certaines tensions nous-mêmes... et la "loi" n'est pas une solution pour les drogues...

Il s'agit pour nous d'en appeler à des discussions et conversations très ouvertes et franches avec les jeunes. Si vous avez des enfants très jeunes chez-vous, c'est à vous surtout que cet appel s'adresse... Soyez bien prêts à établir ce courant de communication franche avec nos enfants, de sorte que l'atmosphère soit bien établie plus tard...

Guy Goyette, Directeur,
Service d'Orientation Familiale,
Dist. Mun. Smoky River.

Nouvel enduit à l'épreuve du feu

WASHINGTON - Les experts de la NASA viennent de mettre au point en marge des recherches effectuées en vue des programmes d'exploration spatiale, une nouvelle découverte qui promet d'être des plus utiles dans la prévention des incendies.

Il s'agit d'un produit ininflammable qui offre une très grande résistance à la chaleur. Ce produit peut être appliqué à l'aide d'un équipement conventionnel de vaporisation comme ceux qu'on utilise dans la peinture automobile et rendre à l'épreuve du feu toutes sortes de substances - même du simple papier - jusqu'à des températures de 2,200 degrés.

La mise au point de cette découverte origine de la tragédie survenue à Cap Kennedy le 27 janvier 1967 alors que trois astronautes du programme Apollo ont perdu la vie dans l'incendie de leur cabine durant les exercices précédant leur vol.

A cause de l'importance qu'elle attache à cette découverte, appelée "Fluorel", la NASA a décidé de convoquer pour la fin du mois d'avril ou au tout début de mai, une conférence extraordinaire au Centre spatial de Houston au Texas. Une trentaine d'organisations qui s'occupent de prévention des incendies seront appelées à y prendre part de même que plusieurs experts qui s'intéressent à la question.

Selon un porte-parole de la NASA, M. Jerome F. Lederer, le "Fluorel" a été mis au point en vue de prévenir les incidents du genre de celui qui a coûté la vie aux astronautes Virgil L. Grissom, Edward H. White et Rogers B. Chaffee, carbonisés dans leur cabine.

"L'équipement d'une cabine spatiale, dit-il, est placé dans un environnement dont l'oxygène est à 100 pour cent pur; certaines pièces de cet équipement ne peuvent pas, dans certains cas, être constituées uniquement de substances ininflammables. Il fallait donc trouver une forme de protection pour toutes ces pièces à l'aide d'un recouvrement qui aurait la propriété de les rendre insensibles à la chaleur.

"Cette propriété, nous l'avons trouvée en dissolvant le "Fluorel" dans une solution chimique qui permet de l'appliquer, par la méthode de vaporisation, au recouvrement des substances inflammables."



C'est déjà pas bien drôle de devoir manger à l'extérieur quand il fait froid, mais quand on se voit pris à manger du spaghetti... c'est tout simplement un désastre! La scène fut prise au cours du carnaval d'hiver de la ville d'Aurora, en Ontario; il s'agissait d'un concours à savoir lequel des participants - tous des enfants - mangerait le plus de spaghetti. Le gagnant avait onze ans et il en a mangé... six assiettées!